

PREAMBULE

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activités est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

On peut aussi rappeler que :

- le Président peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier
- les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de la communauté.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre Communauté de Communes, exercées durant l'année 2015. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du Canton et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par la Direction Générale de la Communauté de Communes, en coordination avec l'ensemble des agents œuvrant au développement de la structure communautaire.

MOT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

ID : 045-200005932-20170627-2017-04_77-DE

« Notre Communauté de Communes se consolide, structure son territoire et renforce ses services à la population.

C'est ainsi qu'au niveau de l'aménagement de l'espace intercommunautaire notre service d'urbanisme Intercommunal a pris de l'ampleur et gère maintenant l'instruction de toutes les autorisations du droit du sol pour toutes nos communes membres, mais aussi pour des communes externes comme celles de Cœur de Sologne. Des agents communautaires chargés de la pré-instruction des dossiers, peuvent d'ailleurs être mis à la disposition des communes qui le désirent.



Par ailleurs, en matière de cadastre, l'ensemble des documents transmis par les communes sont numérisés et regroupés au sein d'un Système d'Information Géographique (SIG).

Comme vous le savez les inondations du mois de juin ont entraîné la fermeture de notre Complexe Aquatique pour de nombreux mois. Les élus et les équipes techniques se sont faits accompagner par une équipe de spécialistes afin de trouver la solution pérenne qui permettra d'assurer un fonctionnement durable de cet équipement sportif tant attendu !

Tout a été mis en œuvre afin que la fermeture soit la plus courte possible. En parallèle, des missions temporaires ont été proposées aux agents, et tous les abonnements ont été remboursés.

Des mesures transitoires ont été prises afin de limiter les frais de fonctionnement pendant la fermeture.

Néanmoins la communication continue puisque le site et la page Facebook sont régulièrement actualisés.

Pour tout ce qui concerne l'aménagement du territoire, l'année 2016 a été marquée par des évolutions majeures, en particulier par la Loi NÔTRE promulguée en août 2015 , qui a profondément modifié les périmètres des EPCI et a clairement redéfini leurs compétences.

Suite à la décision de la CDCI nous avons donc travaillé avec la commune de Jouy le Potier afin de préparer son intégration au sein de notre Intercommunalité, et nous nous sommes préparés également à prendre la compétence économique communautaire qui va nous permettre de construire un véritable projet de territoire (ceci est opérationnel depuis le 1^{er}/01/2017).

De nouvelles compétences nous attendent et nous invitent à la réflexion sur le devenir de notre territoire.

Un solide travail d'équipe élus/agents a donc été accompli en 2016. Ce rapport en est l'illustration. »

SOMMAIRE

Présentation générale de la CC	page 5
Le Conseil Communautaire	page 6
Les Commissions permanentes	page 8
Le Bureau Communautaire	page 9
Le personnel au service de la CC	page 10
Finances	page 12
Développement économique	page 14
Aménagement de l'espace communautaire	
SIG	page 24
Instruction des autorisations droit du sol	page 25
Affaires sociales et logement	
Aire d'accueil des gens du voyage	page 27
Instructions et suivi RSA	page 29
Portage de repas	page 30
Enfance et affaires scolaires	
Petite enfance et RAM	page 32
Transports scolaires	page 34
Sports et loisirs	page 36
Environnement et cadre de vie	
Assainissement autonome (SPANC)	page 39
Déchets ménagers et gestion de l'eau	page 42
Tourisme	page 43
Communication et TIC	
Point Cyb	page 44
Sites Internet	page 45
Marchés publics passés	page 47

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLOW

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Présentation générale de la Communauté de communes

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLOW

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Le territoire :

- 6 communes
- Une superficie de 365 km²
- Densité (en habitants /km²) 37
- 13 694 habitants (INSEE 2011)
- 72 entreprises réparties dans 4 zones d'activité économique
- 6 573 logements (INSEE 2011)

Le Fonctionnement :

- Siège : Hôtel de ville de La Ferté Saint - Aubin
- 8 commissions ou groupes de travail
- 8 membres du Bureau
- 27 Conseillers communautaires
- 65 Conseillers municipaux non délégués communautaires impliqués dans les commissions ou groupes de travail

Création et évolution statutaire :

Arrêté de création du 14 novembre 2006

Evolution des statuts par arrêtés préfectoraux du :

- 19 décembre 2008 : statuts précisés suite à définition intérêt communautaire
- 6 aout 2010 : SIG, NTIC, précisions sur le SPANC
- 11 janvier 2011 : bassin d'apprentissage
- 20 avril 2012 : prestation de services et participation SDIS
- 4 nov. 2014 : ~~BAF, Cinéma~~, redéfinition voiries, NTIC, gestion eau
- 22 mai 2015 : changement dénomination : CC des Portes de Sologne
- 29 juin 2015 : précision de l'intérêt communautaire de l'action éco.
- 7 juin 2016 : élaboration du PLH dans la compétence politique logement

Mises à disposition de locaux et de personnel :

- Le personnel de la ville de La Ferté Saint Aubin est partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.
- Locaux : la Communauté de Communes loue à la Ville de La Ferté Saint Aubin un local de 200 m² pour les services : développement économique, SPANC et ADS. Elle a par ailleurs bénéficié du transfert du bâtiment abritant l'Office de Tourisme ainsi que celui abritant l'association Parentale les Petits Loups, et enfin les bureaux des deux RAM à la MASS.

Les compétences au 31 décembre 2016 :

Obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire : SCoT, ZAC et SIG
- Actions de développement économique : Zones d'activité communautaires, aide technique entreprises et signalétique

Optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement : OM, entretien rivières et affluents, SPANC
- Politique du logement et cadre de vie : Aire d'accueil gens du voyage, PIG et OPAH, Petite enfance (RAM et Halte-garderies), point Cyb, PLH
- Equipements : Complexe aquatique

Facultatives :

- Social : Portage repas, accessibilité, RSA, soutien associations sociales
- Tourisme : Office et bureau du tourisme, étude sur hébergement
- Scolaire / 2nd degré : fournitures collège, organisation secondaire transports
- Prestations de services
- Prévention : participation SDIS



Le Conseil Communautaire

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLO

ID : 1345-200905933-20170627-2017_04_71-D5

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2013 pour fixer d'un commun accord la répartition suivante des sièges de conseillers communautaires, conformément aux dispositions des lois n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (RCT), et n°2012-1561 du 31 décembre 2012. Cette répartition a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 2013. Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à 27, et réparti comme suit :

Communes	Populations au 1 ^{er} janvier 2013	Répartition des sièges
La Ferté Saint-Aubin	7 127	11
Marcilly	1 999	4
Ménestreau-en-Villette	1 467	3
Ligny-le-Ribault	1 305	3
Ardon	1 113	3
Sennely	651	3
Totaux	13 662	27

Il est précisé que la désignation des suppléants est désormais réservée aux communes ne disposant que d'un seul siège au sein du Conseil communautaire. Avec cette répartition fixée librement par les communes membres de la Communauté de communes, il n'y a plus de suppléants désignés.



Photographie prise à l'occasion du Conseil communautaire du 29 juin 2015

Activité des instances de la Communauté en 2016 – Administration générale :

- 8 Conseils Communautaires (8 en 2015)
- 93 délibérations passées (101 en 2015)
- 21 décisions du Président (28 en 2015)
- 8 réunions de bureau (8 en 2015)
- 10 réunions de commissions (11 en 2015)
- 1541 courriers reçus (2413 en 2015) et 32 courriers émis (96 en 2015)
- 28 Recueils des Actes administratifs
- 2 Registres délibérations, arrêtés, décisions

Les commissions permanentes

Dont 65 conseillers municipaux non communautaires

Envoyé en préfecture le 04/07/2017
Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le
ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Finances :
M.

Communication,
NTIC :
Mme CATOIRE

	Aménag. espace Dév. Éco : Mme de PELICHY	Affaires Sociales et Logement : Mme VATZ	Tourisme et culture : Mme LABBE	Enfance et affaires scolaires : Mme GABORIT	Environnement Cadre de Vie : M. NIEUVIARTS	Sports et loisirs M. CHOUIN	Finances : M. NIEUVIARTS	Communication, NTIC : Mme CATOIRE
ARDON	Véronique FAUVE	Odile KOPP	Véronique FAUVE	Nathalie FROUX	Monique BILLOT	Anne REAU	Monique BILLOT	Elysabeth CATOIRE
ARDON	Guy LASNIER	Marylène URBANIAK	Guy LASNIER	Gaël VERRIER	Marc VILLAR	Jean-Claude DALLOT	Elysabeth CATOIRE	Anne REAU
LA FERTE	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE	Nicole BOILEAU	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Chloé BORYSKO	Christophe BONNET	Constance de PÉLICHY
LA FERTE	Géraldine VINCENT	Stéphanie HARS	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE MENARD	Nicole BOILEAU	Stéphane CHOUIN	Dominique THENAULT	Marion CHERRIER
LA FERTE	Véronique DALLEAU	Frédérique de LIGNIERES	Linda RAULT	Isabelle FIDALGO	Dominique THENAULT	Jean-Noël MOINE	Jean-François KARCZEWSKI	Stéphanie AUGENDRE MENARD
LA FERTE	Stéphane CHOUIN	Linda RAULT	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Christophe BONNET	Vincent CALVO	Sébastien DIFRANCESCHO	Nicole BOILEAU
LA FERTE	Christophe BONNET	Maryvonne PRUDHOMME	Dominique THENAULT	Vincent CALVO	Emmanuel THELLIEZ	Daniel GAUGAIN	Pierre LUQUET	Vincent CALVO
LA FERTE	Jean-Frédéric OUVRY	Manuela CHARTIER	Marc BRYNHOLE	Dominique DESSAGNES	Colette ROUSSEAU	Jacques DROUET	Thierry MONTALIEU	Manuela CHARTIER
LIGNY	Olivier GRUGIER	Claire MINIERE	Claire MINIERE	Dominique DRUPT	Claire MINIERE	Jérémy GLORIAN	Anne GABORIT	Diane NAUDIN
LIGNY	Jean-Marie THEFFO	Patricia SOULIER	Diane NAUDIN	Olivier GRUGIER	Eric FOUGERET	Olivier GRUGIER	Jean Marie THEFFO	Marc VALLICIONI
MARCILLY	Laurent DELORT	Monique GUYOT	Stéphanie CHARRON	Stéphanie CHARRON	Bernard GILBERT	Stéphanie CHARRON	Olivier CROUZET	Jocelyne BACHMANN
MARCILLY	Bernard GILBERT	Carole LANDRY	Monique GUYOT	Carole LANDRY	Hervé NIEUVIARTS	Virginie MARTIN	Hervé NIEUVIARTS	Monique GUYOT
MARCILLY	Patrick PILON	Sylvie POUPIN	Olivier CROUZET	Michel POUGET	Patrick PILON	Michel POUGET	Patrick PILON	Franck MACHTELINCK
MENESTREAU	Jean-Marc CADET	Marie-France PICHARD	Assma GELÉ	Marie-France PICHARD	Olivier DAVID	Eric LEMBO	Bertrand DAUDIN	Danielle BISSON
MENESTREAU	Bertrand DAUDIN	Marie-Annick VATZ	Lucie LECOLLOEC	Marie-Annick VATZ	Fabrice WEBER	Emmanuel PLASSON	Eric LEMBO	Fabrice WEBER
SENNELY	Pierre HENRY	Catherine RECLÉ	Marie-Laure LABBÉ	Muriel MARTIN	Jean-Jacques BOUQUIN	Jean-Marc PERRUCHE	Pierre HENRY	Martine ORLAND
SENNELY	Jean-Philippe MENAGER	Laure BERRUÉ	Muriel MARTIN	Jean-Marc PERRUCHE	Francis GARRIDO	Laurent LAMBERT	Philippe de DREUZY	Catherine RECULE 8

Le bureau Communautaire

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE



Jean-Paul ROCHE
Adjoint ARDON
Président



Constance DE PÉLICHY
Maire La Ferté St Aubin
1ère vice-présidente
aménagement de l'espace
et développement éco.



Hervé NIEUVIARTS
Maire Marcilly en Villette
2nd vice-président
Environnement, Cadre de
Vie, et Finances



Eric LEMBO
Maire Ménestreau en Villette
3ème vice-président
Affaires sociales et logement



Anne GABORIT
Maire Ligny le Ribault
4ème vice-présidente
Enfance et affaires scolaires



Elisabeth BLACHAIS -
CATOIRE
Maire d'Ardon
5ème vice-présidente
Communication et NTIC



Pierre HENRY
Maire de Sennely
6ème vice-président
Tourisme et Culture



Stéphane CHOUIN
Adjoint La Ferté St Aubin
7ème vice-président
Sport et loisirs



Marie-Laure LABBE
Adjointe à Sennely
Commission tourisme et
culture



Marie-Annick VATZ
Adjointe à Ménestreau
Commission affaires
sociales et logement

Assistant aux réunions de bureau en tant que Vice-présidentes de commissions :

Personnel au service de la Communauté de communes

Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en mairie le 20/07/2017

Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 22 agents employés directement par la Communauté de Communes, une trentaine d'agents sont mis à disposition par la ville de La Ferté Saint Aubin pour une partie de leur temps de travail. Le lien entre les agents est assuré par la Direction Générale, commune, aux deux collectivités.

ORGANIGRAMME AU 31/12/2016

ORGANIGRAMME GENERAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES au 31/12/2016



Légende :
 Services mutualisés (salaires émis par la ville de LFSa et refacturés à la CCPDS)
 Services communautaires (salaires émis par la CCPDS)

Secrétariat de la Présidence
 Nadia CHEROUANA (35%)

Président
 Jean-Paul ROCHE

Vice - présidents
 Constance DE PELICHY (1^{er} vice-présidente)
 Hervé NIEUVIARTS (2nd vice-président)
 Eric LEMBO (3^{ème} vice-président)
 Anne GABORIT (4^{ème} vice-présidente)
 Elysaabeth CATOIRE (5^{ème} vice-présidente)
 Pierre HENRY (6^{ème} vice-président)
 Stéphane CHOUIN (7^{ème} vice-président)

Services techniques et Urbanisme (10 %)

Direction des services
 Thierry PASCAULT
 Romain CHENAULT

Urbanisme
 Virginie LONGEVILLE (80%)

Secrétariat ST et Urbanisme
 Sandra GANIER
 Sylvie PELE
 Poste vacant

Direction Générale des Services (30 %)

DGS
 Vincent VANNIER

Assistants de Direction
 Valérie LEMAIRE
 Nadine PIERRE

Vaguemestre
 Romain CHAMBREAU

Informatique (20 %)
 Michael BABEF

Finances, achats, Marchés publics (25%)

Directeur
 Kevin BLONDEAU

Opérations courantes
 Maryse LUCAS
 Céline MONDON
 Rose - Marie AZAMBOURG

Opérations financières
 Jérôme SOMKINE

Marchés, assurances, subventions
 Malou NORE (Adjointe)
 Marine LEREVEREND

Ressources Humaines

Directeur (20 %)
 Stéphane FOURMAS

Service Ressources Humaines (20 %)
 Sandrine BYLOKOW (adjointe)
 Bénédicte CORBELLE
 Pamela MONNIER

Entretien des bâtiments (3 %)
 Sylvie JULIEN (Resp.)
 Agents d'entretien du service

Service Prévention des Risques professionnels (10 %)

Conseillers de prévention
 Alexandre LEGRAND
 Sophie GORONFLOT
 4 Assistants de prévention

Services fonctionnels

Compétences exercées

SOCIAL

Action sociale, RSA
 Anne MENARD (CCAS Lfsa 70%)

Portage repas à domicile (25%)
 Sébastien CHAUVÉAU
 Valérie METREAU

Direction et Accueil MASS (5 %)
 Florence BEGOUEN DEMEAUX
 Delphine PINAULT
 Fabienne DOUCHET

POLE PETITE ENFANCE

Responsable du Pôle
 Elisabeth HOMASSEL (80%)

RAM Fixe LFSa :
 Caroline JAMIN (80%)

RAM Itinérant :
 Elisabeth HOMASSEL

SPORTS, LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE

Coordinateur (10 %)
 Bruno DELION

Complexe aquatique du Cossou

MNS :
 Wilfrid LUCAS
 Coralie LEBOSSÉ-COUCHET
 Clément JACQUIN

Accueil secrétariat:
 Laetitia DESBOIS
 Lucie CHABROL-PRIERE

Entretien :
 Inabelle MARTINAT
 Séverine MEUNIER
 Marlène CAILLOT

Développement ECONOMIQUE
 Diane HORNAIN (80%)

SPANC / SIG
 Benoit DELOHEN

NTIC
 Rémi PINTO (mad LFSa 5%)

TOURISME
 Marie Laure TOURNAYE (OTS1 100 %)

Instruction DROIT DU SOL

Responsable
 Virginie LONGEVILLE

Instruction :
 Simon GAUDRY
 Morgane LOLIVE
 Sylvie MARCEAU (50 %)

AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable (2 %)
 Flavie BARODINE

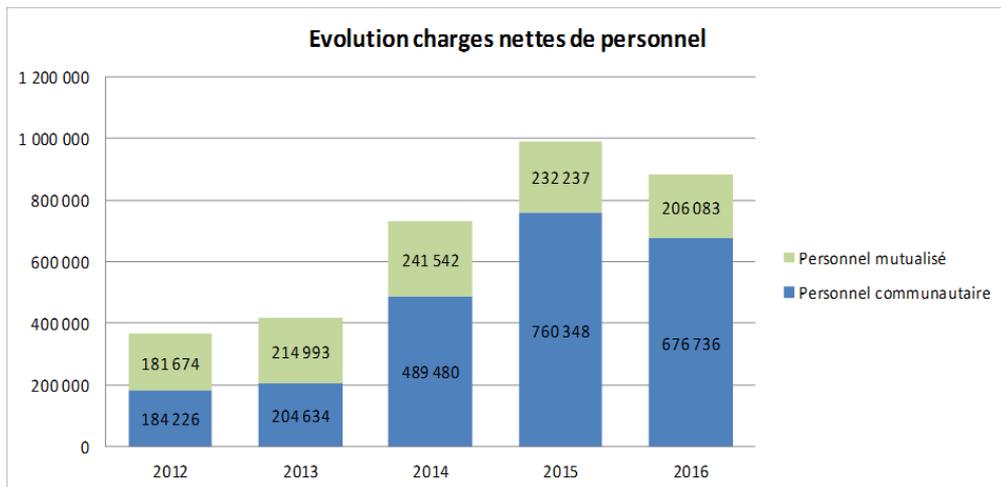
Transports scolaires (2%)
 Corinne ROUSSEAU
 Patricia MACIAS

Surveillants collège
 Deux agents x 15 heures
 semaine sur 36 semaines

Gestion des Ressources Humaines

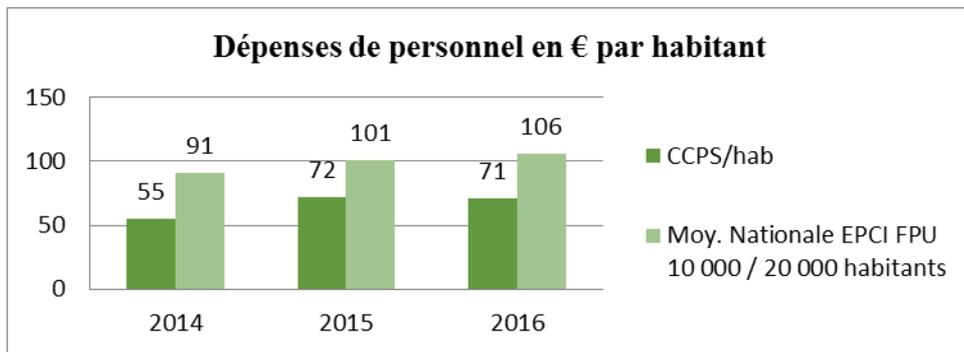
Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le 
 N° 145 200018227 - Département de la Somme - DE

Au 31 décembre 2016, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent à peu près 29 équivalents temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (7) et le personnel communautaire (22), avec une baisse des effectifs liée à la fermeture du complexe aquatique, et malgré le transfert complet du service d’instruction des autorisations d’urbanisme au sein de la communauté de communes.



Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d’organisation. Les pourcentages de mutualisation appliqués en 2016 sont les suivants :

Services mis à disposition	Taux 2016
Secrétariat général	30,00%
Service Finances	25,00%
Achats, Marchés Publics	25,00%
Service informatique	20,00%
Service des Affaires Scolaires	3,00%
Direction des Sports	10,00%
DSTU	10,00%
Service RH	20,00%
Service Entretien	2,00%
Secrétariat MASS	5%
Portage repas à domicile	25%
Service prévention de Risques Pro.	10%



Présentation du compte administratif 2016

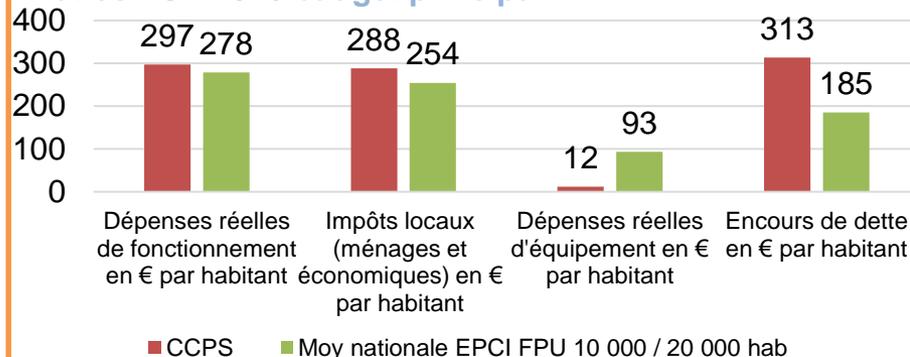
Résultat de clôture 2016 budget principal

ANNEE 2016	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	- 422 322,00 €	0,00 €	208 843,47 €	-213 478,53 €
Fonctionnement	438 174,16 €	54 072,00 €	47 068,96 €	431 171,12 €
TOTAL	15 852,16 €	54 072,00 €	255 912,43 €	217 692,59 €

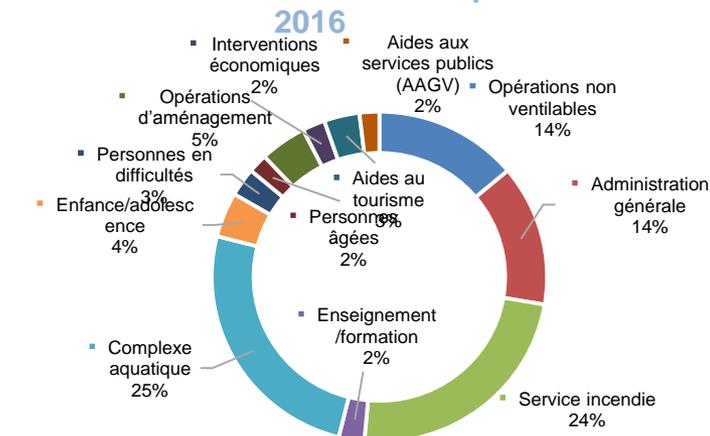
Ressources disponibles 2016

Ressources brutes	5 026 239
Fiscalité reversée	2 632 644
Report N-1	384 102
Ressources nettes	2 777 697
Utilisation des ressources	2 234 772
Charges financières	175 687
Excédent de fonctionnement net	367 238

Ratios - CA 2016 budget principal



Utilisation des ressources disponibles 2016



Dépenses de fonctionnement :

- Baisse des charges générales (-37 K€) et frais de personnel (-58 K€) liés au complexe aquatique
- Augmentation des contributions au FPIC (+30 %) et SDIS (+3%)
- Réduction des subventions aux associations (-14%)

Recettes Fonctionnement :

- Chute des droits d'entrée du CAC (fermeture technique) -173 K€
- Produit fiscalité directes et indirectes +66 K€
- Baisse des dotations -160 K€
- Produits exceptionnels +219 K€ (remboursement sinistre CAC + cession terrain)

Dépenses Investissement :

- Réhabilitation complexe aquatique (AP) : 24 K€
- Travaux de voirie chemin des Artisans : 23 K€
- Equipement et travaux divers CAC 46 K€ (climatiseur, déchloramineurs, aquabikes...)
- Travaux Halte garderie : 6 K€ (chaudière, accès réseau EP...)

Recettes Investissement :

- FCTVA 32 K€
- Subvention Département pour construction CAC (2^{ème} acompte) 264 K€

Finances

Présentation du compte administratif 2016

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLOW

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

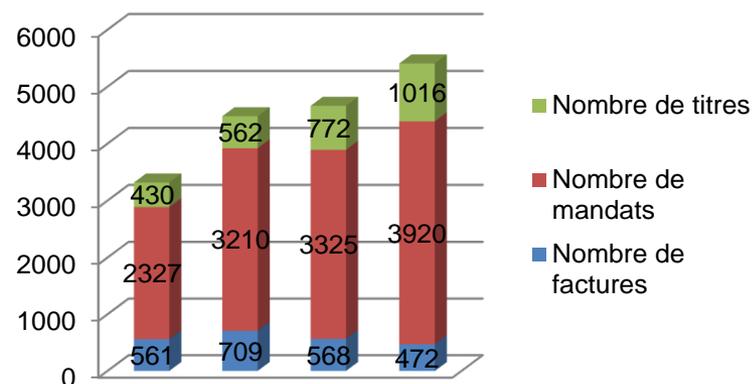
Résultat de clôture 2016 budget annexe SPANC

ANNEE 2016	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	7 782,48 €	0,00 €	1 679,92 €	9 462,40 €
Fonctionnement	24 790,79 €	0,00 €	6 518,39 €	31 309,18 €
TOTAL	32 573,27 €	0,00 €	8 198,31 €	40 771,58 €

Résultat de clôture 2016 budget annexe Chavannerie II

ANNEE 2016	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	11,41 €	0,00 €	11 428,99 €	11 440,40 €
Fonctionnement	1 198,78 €	0,00 €	0 €	1 198,78 €
TOTAL	1 210,19 €	0,00 €	11 428,99 €	12 639,18 €

Activité du service Finances



Une activité en forte croissance en 2016 comparée à 2015 (+16%) en lien avec les remboursements des usagers du complexe aquatique suite à sa fermeture technique.

Résultat de clôture 2016 budget annexe Prestation de service

ANNEE 2016	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Fonctionnement	100,47 €	0,00 €	4 623,49 €	4 723,96 €
TOTAL	100,47 €	0,00 €	4 623,49 €	4 723,96 €

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Soutien au développement des activités

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLOW

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Actions prospectives en faveur du développement économique

A – Maillage des partenaires économiques

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, également connue en tant que Loi NOTRe a largement modifié l'organisation territoriale en confiant le développement économique aux régions et aux établissements publics de coopération intercommunale. Le Département n'ayant plus vocation à intervenir sur cette compétence, la question de son positionnement via le GIP Loire&Orléans éco n'est pas encore tranchée.



Loire&Orléans éco : L'agence territoriale au service des entreprises regroupant l'Agglomération Orléanaise, la CCI, l'Adel, le département du Loiret et l'Udel-Medef, nous accompagne dans la valorisation du territoire et la commercialisation des zones d'activités. Son champ de compétences reste à définir.

Pays SVL : préparation du contrat Etat Région 2016-2020 avec le positionnement de l'extension de plusieurs zones d'activités réparties sur l'ensemble du territoire intercommunal.



CILS: Association de Proximité, le Centre des Initiatives Locales de Sologne a pour mission l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'insertion de tout public, sans restriction d'âge, dans le domaine de l'emploi..

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est présente pour accompagner le chef d'entreprise artisanale dans chaque étape de sa vie professionnelle, apprentissage, création ou reprise d'entreprise, formation, développement, transmission. Elle instruit pour les entreprises artisanales les dossiers d'aide de la région



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Réalisations en matière de développement économique :



Organisation du 2ème forum des entreprises avec 5 Communautés de Communes de Sologne les 23 et 24 avril à l'écoparc de Neung sur Beuvron. Cette deuxième édition a permis de réunir 400 exposants et plus de 13 000 visiteurs. La mise en place d'une soirée réservée aux exposants le samedi soir favorise le travail en réseau des entreprises.

La tuilerie de la Bretèche, implantée sur la commune de Ligny-le-Ribault, a reçu le trophée prix spécial du jury.

Commercialisation d'un des ateliers relais situé sur la commune de Sennely à l'entreprise SF Automatismes.

Recensement des disponibilités foncières communautaires ou privées et ainsi que des locaux vacants. **Diffusion de ces données** aux partenaires et mise en relation avec les demandes d'implantation.

Accueil des porteurs de projets et implantation de nouvelles entreprises

Visite des entreprises implantées sur le territoire afin de suivre la vie de l'entreprise, de détecter les projets de croissance endogènes, d'anticiper les éventuelles problématiques.

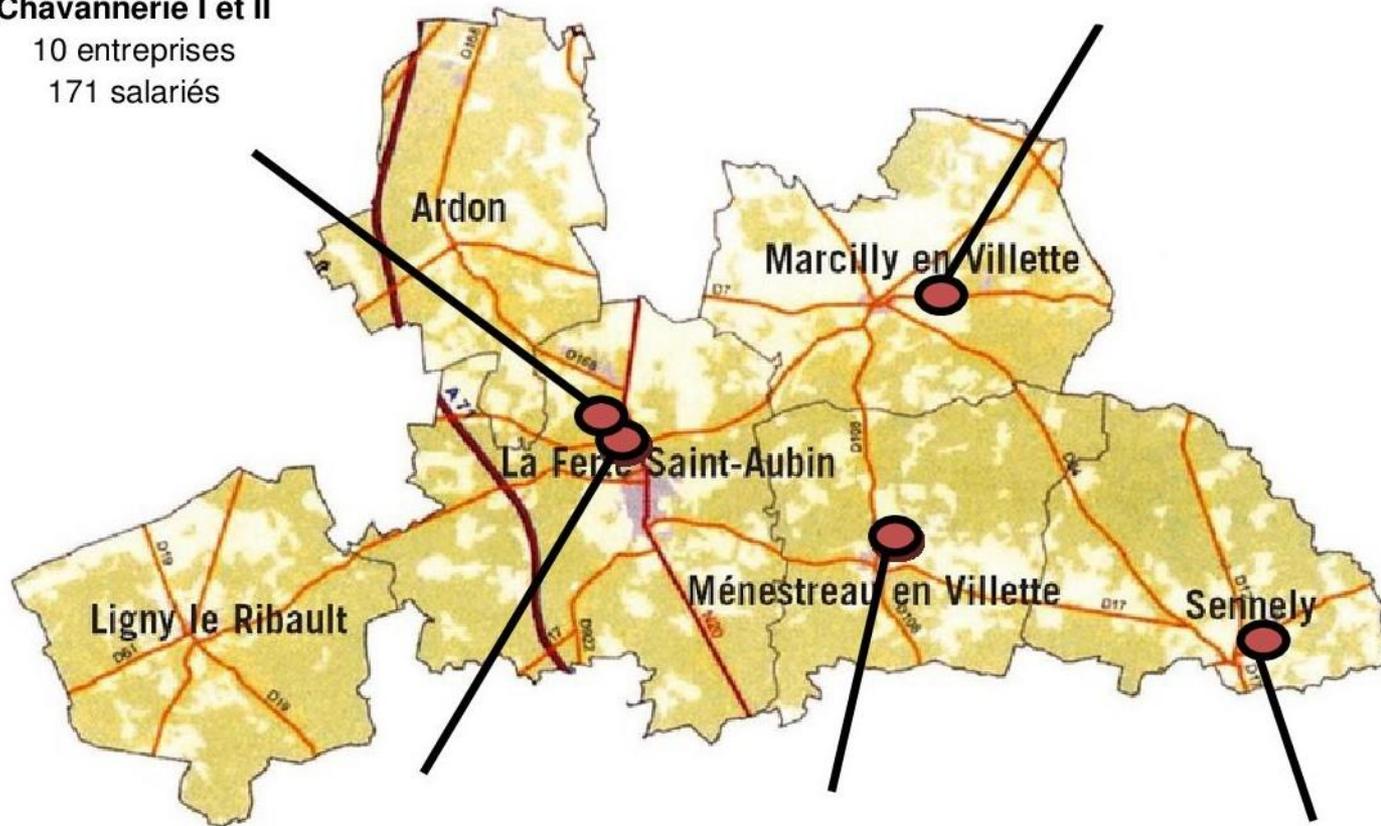
Evolution de l'activité économique:

Dans un contexte économique de poursuite de la reprise économique, l'activité sur le territoire de la Communauté de Communes est elle aussi toujours à la reprise. L'année 2016 a vu un solde global de création de 29 entreprises, tous secteurs de métiers et toutes entreprises confondues, sur l'ensemble du territoire (pour un solde de 32 l'an passé et de 24 l'année précédente). Le tableau suivant détaille, selon les chiffres du greffe du tribunal, les créations et radiations par commune et par trimestre pour l'année 2016 :

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Solde global
Ardon	Créations	5	2	8	7	
	Radiations	2	2	2	1	
	Solde	+3	0	+5	+6	+14
La Ferté Saint-Aubin	Créations	2	0	1	1	
	Radiations	0	1	0	0	
	Solde	+2	-1	+1	+1	+3
Ligny-le-Ribault	Créations	5	2	0	1	
	Radiations	2	1	0	1	
	Solde	+3	+1	0	0	+4
Marcilly-en-Villette	Créations	3	0	3	3	
	Radiation	1	1	1	0	
	Solde	+2	-1	+2	+3	+6
Ménestreau-en-Villette	Créations	1	2	0	3	
	Radiations	2	1	1	2	
	Solde	-1	1	-1	+1	0
Sennely	Créations	0	4	0	1	
	Radiations	1	2	0	0	
	Solde	-1	2	0	+1	+2
SOLDE GENERAL		+8	+2	+7	+12	+29

Chavannerie I et II
10 entreprises
171 salariés

Marcilly
20 entreprises
144 salariés



Mérignan
31 entreprises
253 salariés

Ménestreau
6 entreprises
38 salariés

Sennely
2 entreprises
16 salariés

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE



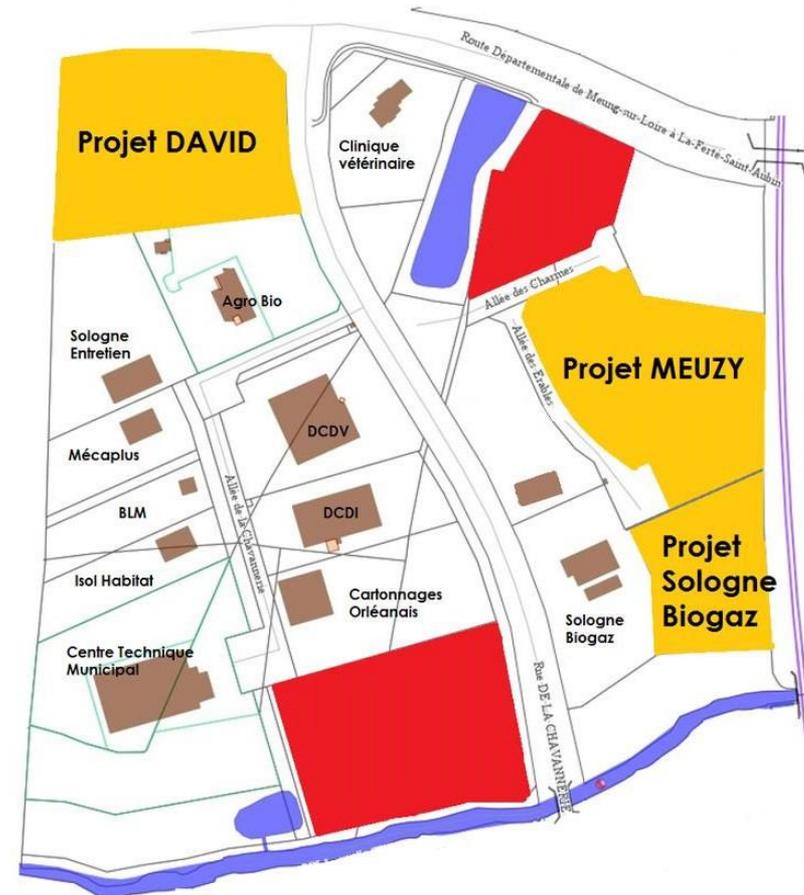
Zone d'Activités La Chavannerie - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 22 ha soit 218 000 m²
 Surface en cours de cession : 4.5 ha soit 46 450 m²
 Surface disponible : environ 2.5 ha soit 26 234 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Agro Bio	Fabrication de préparations pharmaceutiques	43
Sologne entretien	Travaux de terrassement	22
Mécaplus	Mécanique de précision	2
BLM	Fabrication de béton prêt à l'emploi	16
Isol habitat	Travaux d'isolation	12
Centre technique municipal	Services techniques de la commune	41
Cartonnages Orléanais	Fabrication de cartonnages	2
Sologne Biogaz	Production d'électricité par méthanisation	2
DCDI / DCDV	Mécanique industrielle	29
Clinique vétérinaire	Clinique vétérinaire	2
Total		171



Source : CCI Centre Val de Loire

■ Terrain disponible viabilisé
 ■ Vente en cours
 ■ Possibilité d'extension



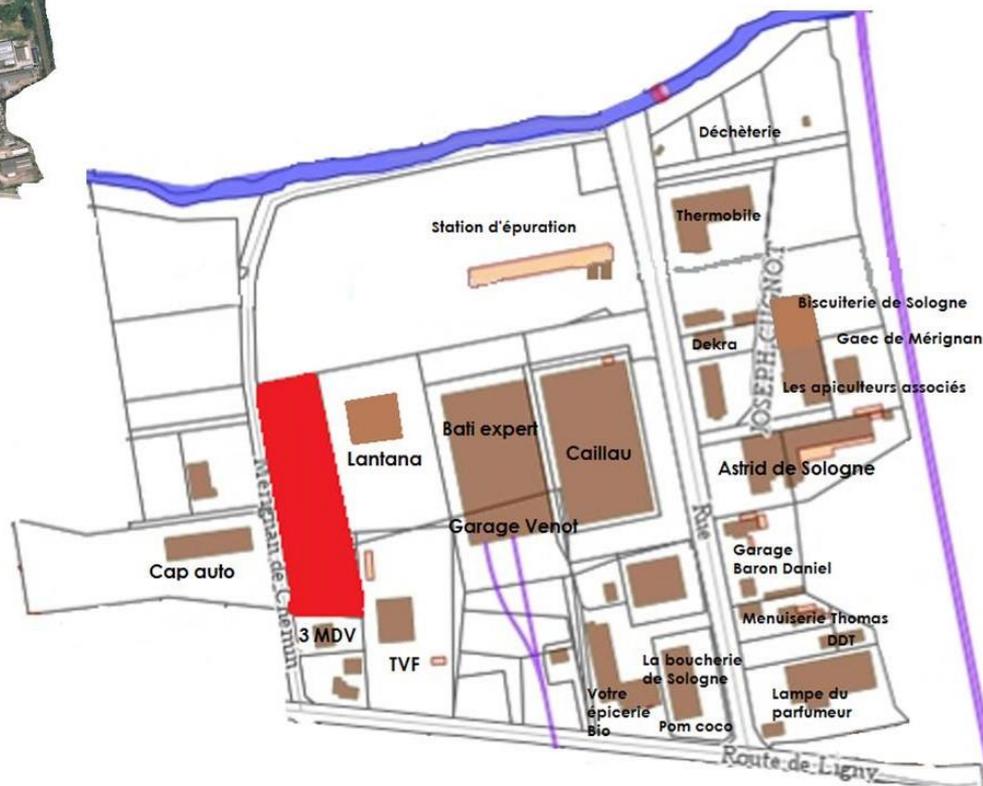
Zone d'Activités de Mérignan Nord - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 23 ha soit 232 100 m²
 Surface en cours de cession :
 Surface disponible : 7 823 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Thermobile France	Fourniture d'équipements industriels	7
Dekra	Contrôle technique automobile	2
Biscuiterie de Sologne	Produits à base de miel	3
Gaec de Mérignan	Production de miel	1
Les apiculteurs associés	Produits issus de l'apiculture	19
Astrid de Sologne	Miradors et rondins de bois	5
Baron Daniel	Réparation de véhicules légers	1
Menuiserie Thomas	Menuiserie	1
Lampe du parfumeur	Fabrication d'équipements du foyer	2
Pom' Coco	Vente de fruits et légumes	3
La boucherie de Sologne	Boucherie	18
Votre épicerie bio	Epicerie	2
Caillau	Stockage et conditionnement	29
Bati expert	Bâtiment	2
Garage Venot	Réparation de poids lourds	8
Lantana	Aménagements paysagers	8
TVF	Transport	20
3MDV	Travaux d'étanchéification	13
Cap auto	Casse automobile	4
Total		148



■ Terrain disponible viabilisé ■ Vente en cours ■ Possibilité d'extension



Zone d'Activités de Mérignan Sud - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 12 ha soit 122 000 m²
 Surface en cours de cession :
 Surface disponible :
 Extension possible : environ 20 ha
 Soit 207 500 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
TVF	Transport	Na
JCC Emballages	Emballage carton	13
Maschio	Matériel agricole	28
CMS Rouault	Charriots élévateurs	4
Petrot	Charpente	9
PLMS	Bâtiment	2
Henry	Mécanique de précision	18
DEM Métrologie	Etalonnage d'instruments de mesure	12
ECP	Recherche	1
Sixtine déco	Cuisine et salle de bain	3
CMD	Electroménager	2
Garage Trémillon	Réparation de véhicules légers	10
STSI	Transport de matières spéciales	3
Total		105

Source : CCI Centre Val de Loire

■ Terrain disponible viabilisé
 ■ Vente en cours
 ■ Possibilité d'extension

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le
 ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE



Zone d'Activités du bourg - Marcilly-en-Villette

Surface totale : 8.5 ha soit 84 600 m²
 Surface en cours de cession :
 Surface disponible : 2 572 m²
 Possibilité d'extension : 3.5 ha soit 36 500 m²

Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Parent Olivier	Paysagiste	2
Pluton	Matériel de stand	3
Cherriz	Vente par correspondance	1
Nature Sologne	paysagiste	2
Peinture Rabier	Peinture	2
Ets Portal	Matériaux de construction	1
Alliance 3 M	Mécanique de précision	1
Dep Agri Peletier	Mécanique engins agricoles	1
Rivière Philippe	Terrassement	2
Transporap	Déménagement garde meuble	36
GT2i	Génie thermique ingénierie informatique	1
STEN	Bâtiment	1
DLG Construction	Maçonnerie aménagement	1
Distrisol	Revêtement sols et murs	2
Panibois	Fabrication de moules de cuisson en bois	45
Triax	Mécanique serrurerie	19
TDC laque acier	Revêtement de métaux	19
Garage Renault	Garage	2
Chapeau Bruno	Electricité plomberie chauffage	2
Bouaud Jean-Pierre	Plomberie chauffage	1
Total		144



Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2017

■ Terrain disponible viabilisé ■ Vente en cours ■ Possibilité d'extension

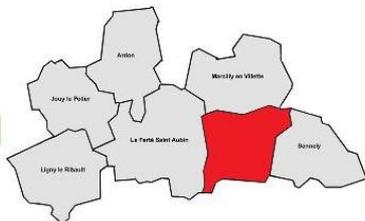
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

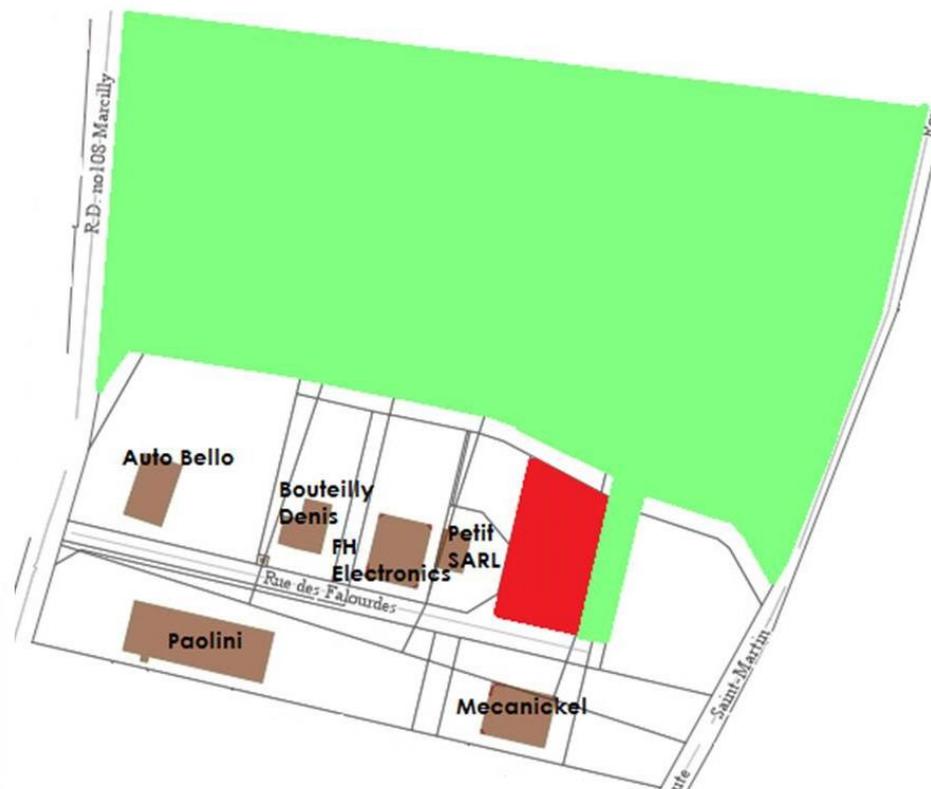
Affiché le

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE



Zone d'Activités entre les deux routes - Ménéstreau-en-Villette

Surface totale : 3 ha soit 31 512 m²
 Surface en cours de cession :
 Surface disponible : 2 000 m²
 Possibilité d'extension : 4.5 ha soit 44 154 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Auto Bello	Garage automobile	1
Bouteilly Denis	Menuiserie	1
FH Electronics	Analyses et essais sur moteurs à combustion	10
Petit SARL	maçonnerie	1
Mécanickel	Mécanique de précision	9
Paolini	Modelage	16
Total		38

Source : CCI Centre Val de Loire

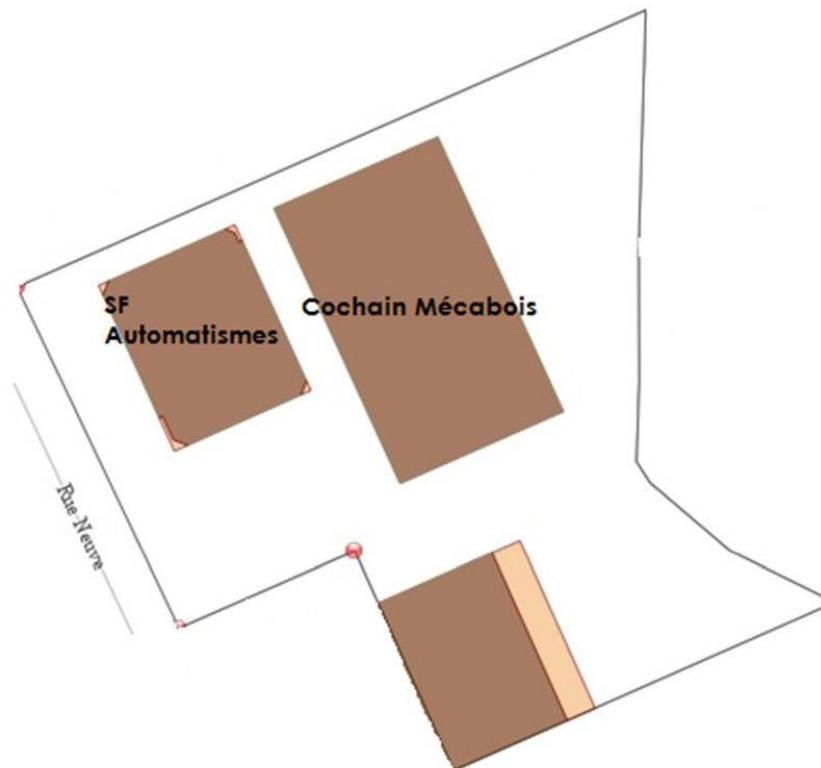
Mise à jour : Mars 2017

■ Terrain disponible viabilisé
 ■ Vente en cours
 ■ Possibilité d'extension



Ateliers relais - Sennely

Surface totale : 5 920 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
SF Automatismes	Métallerie et courant faible	4
Cochain mécabois	Ouvrages en bois	12
Total		16

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2017

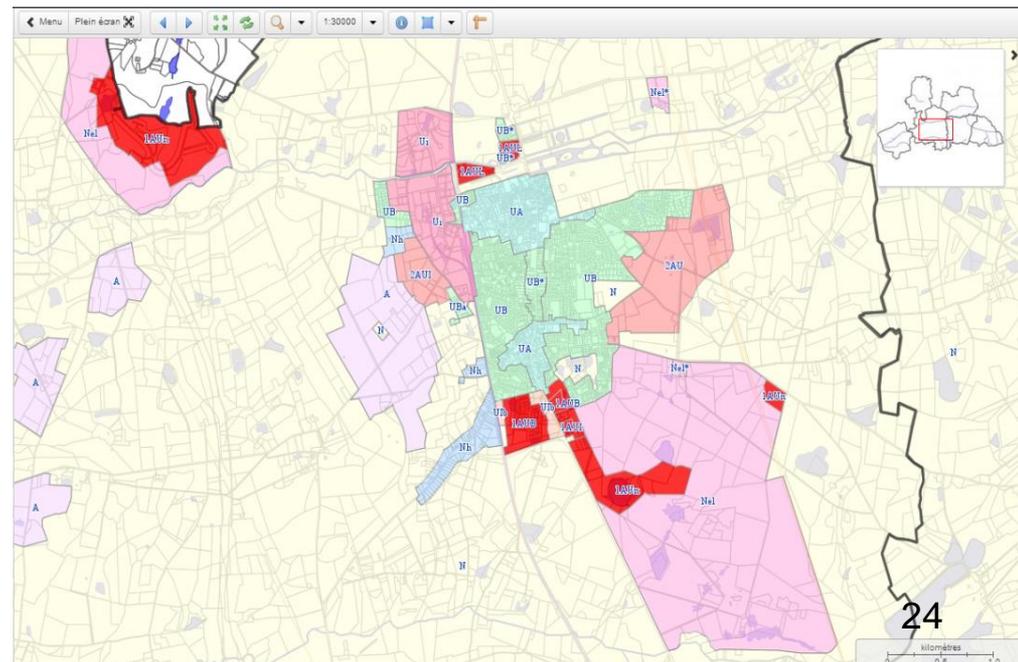
■ Terrain disponible viabilisé
 ■ Vente en cours
 ■ Possibilité d'extension

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) :

La Communauté de communes a pris la compétence SIG en 2010 puis détaché un agent communautaire pour le développer, à hauteur de 10 % de son temps de travail (Technicien du SPANC). Le SIG permet de créer, d'organiser et de présenter des données ainsi que de produire des plans et des cartes. Il a été développé sur l'ensemble de la communauté de communes.

En parallèle des données de base, le SIG s'enrichira des demandes particulières des communes : poteaux incendie, parking à vélo, piste cyclable,...



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Service en charge de l'instruction des autorisations du droit des sols

Depuis juillet 2015, le service instructeur gère les dossiers d'urbanisme pour le compte des communes et dans le cadre d'une convention de mutualisation. Les mairies restent le guichet unique et le Maire conserve tout son pouvoir et son autorité pour décider de la suite à donner aux demandes.

Le service instruit les actes d'urbanisme des communes : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme d'information et opérationnel et déclaration préalable.

L'instruction des actes pour 4 nouvelles communes

- Chaumont-sur-Tharonne, Souvigny-en-Sologne et Vouzon (CC Cœur de Sologne) depuis le 1^{er} janvier 2016,
- Jouy-le-Potier depuis le 14 septembre 2016.

Des recettes conformes aux estimations

Pour les communes de la CCPS, le coût du service est pris en charge pour moitié par le budget de la CC et, pour la moitié restante, facturé semestriellement aux communes.

Pour les communes de la communauté de communes Cœur de Sologne, la participation est totalement due par les communes

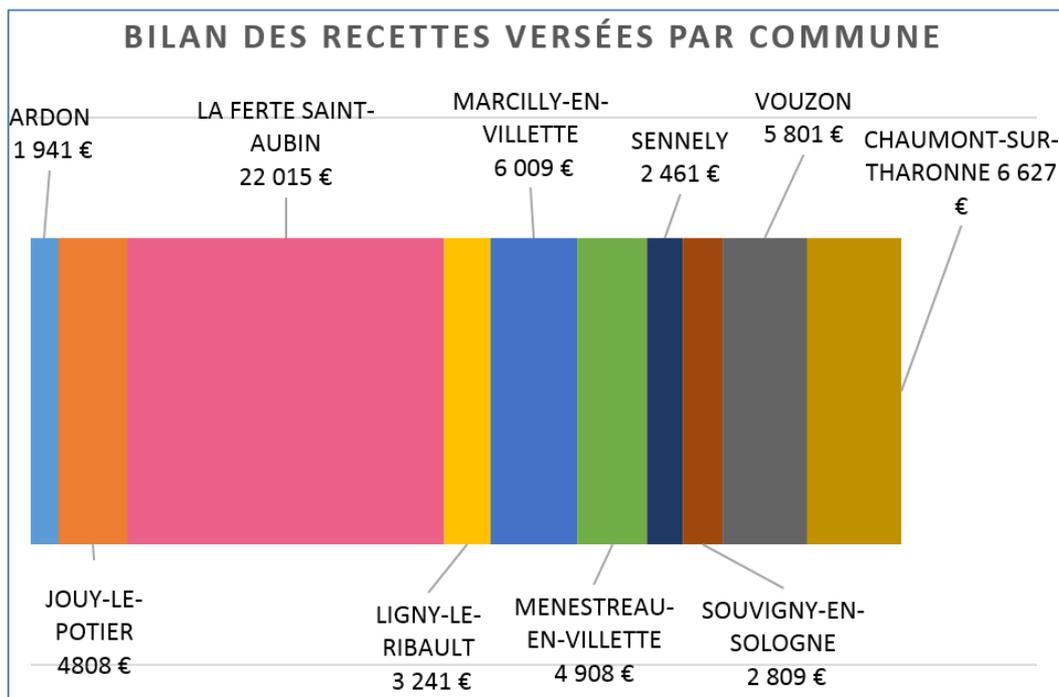
Montant de la participation des communes du Loiret

Cub	61,00 €
PD	61,00 €
DP	107,00 €
PC	153,00 €
PA	305,00 €

Montant de la participation des communes du Loir-et-Cher

Cub	122,00 €
PD	122,00 €
DP	214,00 €
PC	305,00 €
PA	610,00 €

Le service a instruit 448 actes en 2016, pour une recette totale de 60.620 €.



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Service en charge de l'instruction des autorisations du droit des sols

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLO

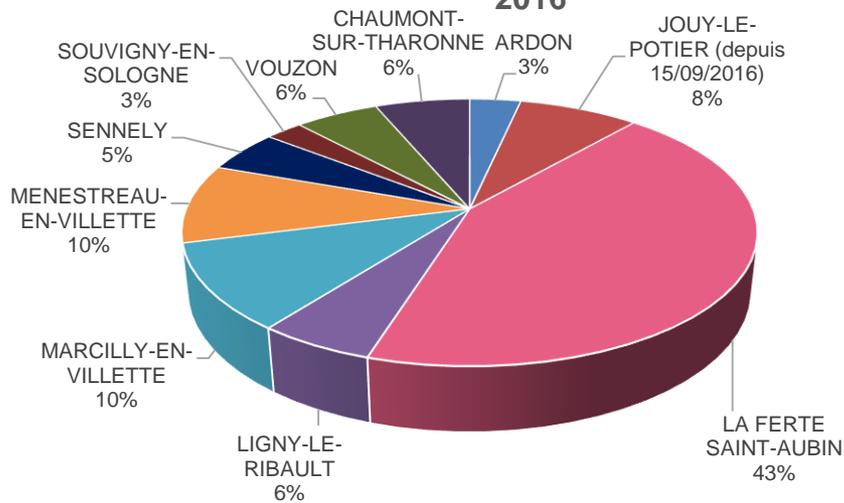
ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

L'activité pour l'année 2016 est conforme aux prévisions, avec 37 dossiers reçus chaque mois en moyenne.

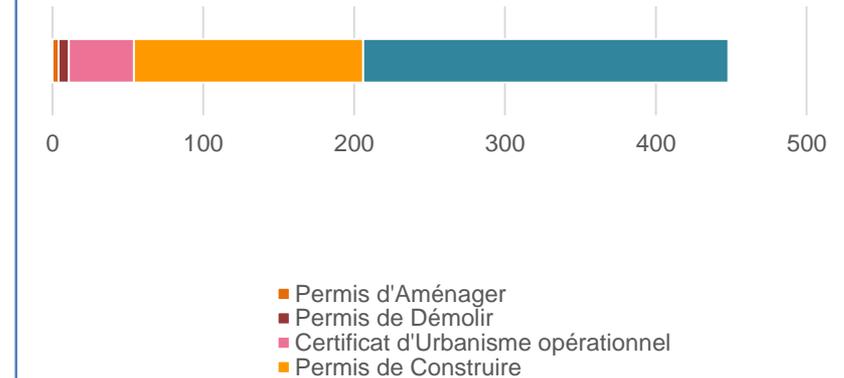
Les permis de construire représentent près de 35 % des actes instruits.

Cette proportion montre l'attractivité du territoire de la Communauté de Communes.

Répartition des communes selon le nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme - année 2016



Nombre d'actes instruits selon le type de dossier



La composition du service a évolué. Il compte au 31/12/16 un instructeur, une assistante une responsable mise à disposition de la communauté de communes par la ville de La Ferté Saint-Aubin, et 1 agent à mi-temps. Cela représente environ 2,75 ETP

Perspectives d'évolution pour l'année 2017

A compter du 1er janvier 2017, le service instructeur assurera l'instruction des actes de la commune de Nouan-le-Fuzelier (communauté de communes Cœur de Sologne).

Un agent sera mis à disposition de certaines communes pour les missions de renseignement, d'accueil et de pré-instruction des dossiers d'urbanisme :

- Jouy-le-Potier à raison d'une journée par semaine,
- Ardon à raison d'une journée par semaine,
- et La Ferté Saint-Aubin, pour 2,5 jours par semaine.

Affaires sociales et logement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



LES PROBLEMES TECHNIQUES ET REPARATIONS

Peu de problèmes techniques avérés sur les emplacements. La plupart sont d'ordre électrique avec quelques disjonctions sur les bornes techniques dues à une mauvaise utilisation des prises de courant.

RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Quelques dérogations sur la durée du stationnement et sur les délais de paiement ont été accordées. Les conditions assorties aux dérogations ont été respectées. La tranche d'âge des enfants de 0 à 17 ans est la plus représentée de la population accueillie. Les plus de 65 ans sont toujours en minorité.

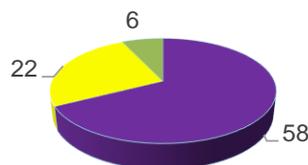
L'OCCUPATION

Le taux d'occupation annuel moyen sur 12 mois est de 45,82 %. Il était de 51 % en 2014. Le nombre de séjours continue aussi à diminuer (85 contre 107 en 2014), et les séjours sont pour la plupart d'une durée inférieure à 1 mois (64 / 85).

Taux d'occupation :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
47,5 %	36,6 %	70,3 %	48,6 %	46,1 %	37,1 %
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
5,3 %	91,9 %	77,3 %	94,2 %	86,5 %	82,8 %

Durée de séjours



■ Moins de 1 mois ■ de 1 à 3 mois ■ de 3 à 6 mois

Durée de séjour pour les 107 familles :

Moins d'un mois : 58 (64 en 2015)

Entre un et trois mois : 22

Entre 3 et 6 mois (dérogation) : 6

Composition des familles:

Hommes : 78

Femmes : 81

Enfants moins de 18 ans : 127

Répartition par tranches d'âges:

0 à 17 ans : 127

40 à 65 ans : 77

18 à 24 ans : 36

plus de 65 ans : 4

25 à 39 ans : 66

Total personnes accueillies : 286

Dont personnes seules et couples sans enfants à charge : 22

Dont personnes seules et couples avec enfants à charge : 67

Affaires sociales et logement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les tarifs appliqués sur l'aire d'accueil en 2016 ont été les suivants :

Dépôt de garantie : 120 € par emplacement

Stationnement : 2,45 € par jour et pour 2 caravanes

Électricité : 0,1810 € par KWh

Eau : 4,38 € par m3



Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Bilan financier:

	2015	2016
Dépenses CCLFA facturation VAGO	66 739,68 €	66 886,56 €
Recettes enregistrées :		
* Les encaissements de la régie :	9 349,67 €	11 077,57 €
* CAF (allocation temporaire d'occupation) :	36 990,64 €	33 910,84 €
* Total recettes	46 340,31 €	44 988,41 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL :

Aide à domicile :	15 000 €
Soins à domicile :	3 500 €
Mission locale :	7 000 €
CLIC:	3 500 €
CILS :	46 000 €

	75 000 €

Affaires sociales et logement

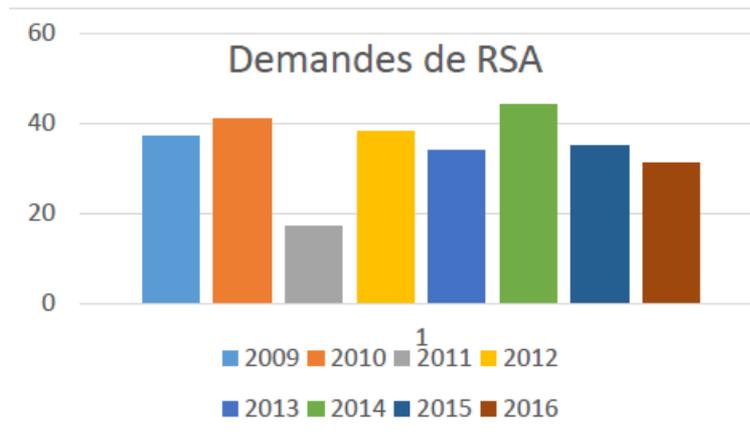
INSTRUCTIONS ET SUIVIS RSA

Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

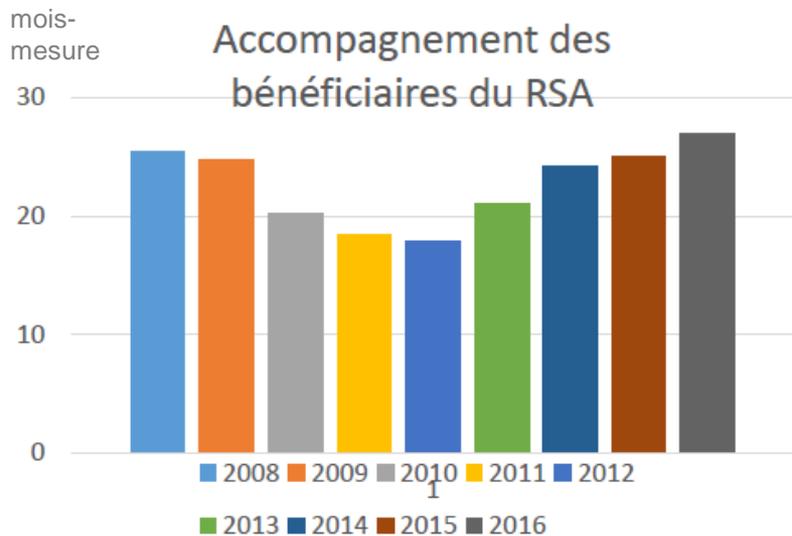
- Demandes de RSA (convention avec le Conseil Départemental sur l'instruction administrative des demandes de RSA)

En 2016, 31 demandes ont été instruites, concernant des foyers habitant:

- La Ferté St-Aubin: 27
- Marcilly en Villette: 2
- Ménestreau en Villette: 1
- Ligny le Ribault: 1
- Sennely: 0



- Accompagnement des bénéficiaires du RSA (convention de référencement social avec le Conseil Général)



- ✓ 46 personnes ont été accompagnées durant l'année.
- ✓ 37 sont encore présentes au 31/12/2016
- ✓ 10 orientations en cours d'année

9 personnes sont sorties du dispositif RSA :

- 3 pour déménagement, 2 pour décès
- 2 pour départ à la retraite
- 1 pour raison emploi
- 1 autre raison

L'accompagnement de ces 46 personnes représente 328 mois-mesure soit 27,33 mesures sur l'année



Ce service, mis en place en 2011, bénéficie à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.

Le portage des repas est assuré par la Société ANSAMBLE depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le prix du repas payé par la CCPS à la société ANSAMBLE est de : 6,79€ (**6,74 € en 2015**) et + 0,27 € par potage (idem 2015).

Le prix du repas facturé aux usagers s'élève à : **6,30 euros (6,25 € en 2015)**. Il n'y a pas de surfacturation pour le potage.

Le nombre de repas facturés et le nombre de bénéficiaires sont en légère baisse par rapport à 2015 (18 406 repas, 14 006 potages pour 99 bénéficiaires) :

17 303 repas

soit **6%** de baisse

93 bénéficiaires au cours de l'année 2015 (-6)

12 309 potages

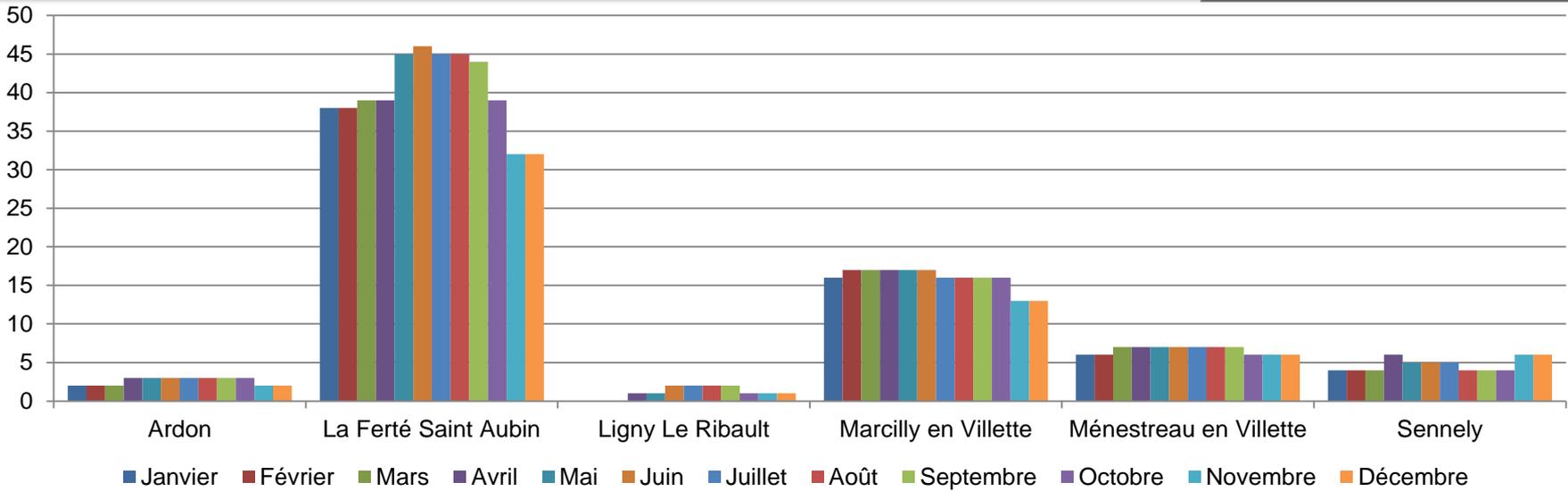
soit **12,1%** de baisse

57 bénéficiaires présents au 31 décembre.

NOMBRE DE REPAS FACTURÉS EN 2016 PAR MOIS ET PAR COMMUNE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total (évolution 2015-16)
Ardon	51	50	53	54	55	52	50	39	52	51	50	46	603 (+60%)
La Ferté Saint Aubin	886	828	900	844	968	899	815	772	780	741	649	629	9 711 (-3,5%)
Ligny-Le-Ribault	0	0	0	27	31	45	57	58	38	26	26	27	335 (-33%)
Marcilly	379	357	372	366	350	317	315	311	291	301	269	278	3 906 (-26%)
Ménestreau	94	86	104	122	133	132	137	125	119	125	115	110	1 402 (+21%)
Sennely	102	10	104	132	131	105	102	102	99	101	118	150	1 346 (+30%)
Total par mois	1512	1421	1533	1545	1668	1550	1476	1407	1379	1345	1227	1240	17 303 (-6%)

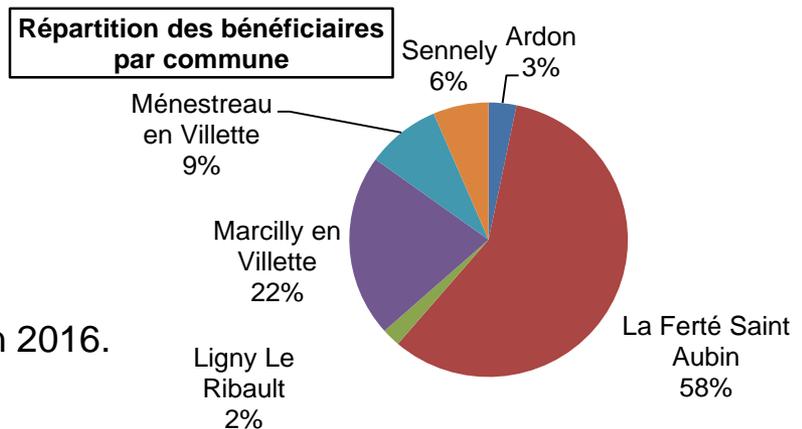
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2016



Près de 80% des bénéficiaires prennent au minimum 5 repas, et prennent également le potage.

Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à 11 802€ en 2016.

La gestion administrative (enregistrement, transmission et suivi des commandes), la facturation et les échanges avec les prestataires sont assurés par la communauté de communes, à travers la Cellule Portage de repas basée à La Ferté Saint-Aubin, dans les locaux de la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité.



L'accueil de la petite enfance

Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Recu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le **SLOW**
 ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

HALTE GARDERIE « PETITS FAONS » à MARCILLY EN VILLETTE

Accueil le mercredi matin de 8H30 à 11H30

Capacité maximale d'accueil : 14 enfants

Accueil des enfants de plus de 3 ans possible dans certaines conditions

Fermeture pendant les vacances solaires

Subvention de la CCPS : 4500 €

Accueil de l'enfant au domicile
 de l'Assistant Maternel

RAM Fixe
 au 31/12/2016

67 Assistants Maternels

Nombre d'enfants accueillis
 185 à la journée
 20 en Périscopaire

11

Enfants accueillis
 sur l'année 2016



109

Assistants
 Maternels

322

Enfants accueillis
 au domicile A.M.
 le 31/12/2016

Accueil de l'enfant
 en structure collective



RAM Itinérant

au 31/12/2016

42 Assistants Maternels

Nombre d'enfants accueillis
 110 à la journée
 7 en Périscopaire



65

Enfants accueillis
 sur l'année 2016



HALTE GARDERIE Parentale « PETITS LOUPS » à LA FERTE ST AUBIN

Accueil de 8H30 à 17H

Maximum 16 enfants le matin
 et 12 enfants l'après-midi

Fermeture le mercredi et 7 semaines/an

Subvention de la CCPS : 38000 €



ASSISTANTS MATERNELS au 31/12/16

A noter : Chiffres en constante évolution, ne sont valables qu'à date du relevé.

Commune	AM agréés	AM en activité
La Ferté St Aubin	70 N-1=68	67 N-1=61
Ardon	3 N-1=1	1 N-1=1
Ligny Le Ribault	7 N-1=7	6 N-1=6
Marcilly en Villette	22 N-1=17	18 N-1=15
Ménestreau en Villette	10 N-1=8	9 N-1=6
Sennely	9 N-1=9	8 N-1=7
TOTAL	121 N-1=110	109 N-1=102

Actions Individuelles année 2016



RAM FIXE
397 Contacts tel, mail, reçus
167 Rendez-vous

→ Informer, renseigner, orienter les Familles.

Informez, renseignez, soutenez et accompagnez les Assistants Maternels dans leur profession.

RAM ITINERANT

363 Contacts tel, mail, reçus
74 Rendez-vous



ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISEES

Auprès des Familles et des AM

Soirées à thème -
Partenariat avec le REAAP
« Frères, sœurs, quelles relations ?
« Nos enfants sont tous intelligents. »
Fête de Noël

Auprès des AM

Réunions d'information sur chaque commune
Groupes de paroles, échanges de pratiques avec Madame ALLORANT psychologue
Feuillet d'information pour les AM (6/an environ)
Soirées de création et fabrication
Noël - Conte kamishibai

et avec les enfants

Fête du Jeu - partenariat avec la Ludothèque
Ateliers « éveil musical »
Spectacle de Noël
Ballades musicales

M I S S I O N S

et

A C T I O N S

des

R A M

Indicateurs au 31/12/2016

A noter : Chiffres en constante évolution, ne sont valables qu'à date du relevé.
Envoyé en préfecture le 04/07/2017
Reçu en préfecture le 04/07/2017

COMMUNE	Capacité d'accueil chez AM en activité		Nombre d'enfants réellement accueillis		Places disponibles	
	Journée	PS	Journée	PS	Journée	PS
La Ferté St-Aubin	202 N-1=216	22 N-1=25	185 N-1=179	20 N-1=21	17 N-1=15	2 N-1=4
Ardon	3 N-1=3	0 N-1=0	2 N-1=3	0 N-1=0	1 N-1=0	0 N-1=0
Ligny Le Ribault	17 N-1=19	0 N-1=0	16 N-1=19	0 N-1=0	1 N-1=0	1 N-1=0
Marcilly en Villette	58 N-1=53	6 N-1=8	48 N-1=52	5 N-1=8	10 N-1=1	1 N-1=0
Ménestreau en Villette	26 N-1=17	2 N-1=2	23 N-1=16	2 N-1=4	3 N-1=1	0 N-1=0
Sennely	28 N-1=25	2 N-1=2	21 N-1=23	0 N-1=2	7 N-1=2	0 N-1=0
TOTAL 31/12/2016	334	32	295	27	39	4
TOTAL 31/12/2015	333	37	292	35	41	4

Actions collectives



→ Accueillir, réunir, rassembler, générer du lien social et créer des espaces de vie où chacun se respecte, adultes et enfants.

→ Organiser des temps d'animation, des sorties, des temps festifs auprès des différents publics...

ACTIONS COLLECTIVES 2016

RAM FIXE	RAM ITINERANT
84 ACCUEIL-JEUX & SORTIES	82 ACCUEIL-JEUX & SORTIES
550 présences Assistants Maternels	311 présences Assistants Maternels
1174 présences enfants	860 présences enfants

Enfance et affaires scolaires

TRANSPORTS SCOLAIRES

Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le
 ID : 045-200005932-20170627-2017_04_70-DE



Depuis la rentrée de septembre 2016, il a été délivré **441 cartes** de transport scolaire, soit **232** pour les lycéens et **209** cartes pour les collégiens (*contre 466 pour l'année 2015/2016*).

Initiée en 2012, la participation familiale aux transports scolaires a été réactualisée à la rentrée 2014/2015 selon les mêmes modalités. Elle est reconduite pour la rentrée 2016/2017 selon les montants suivants :

- 212 €/ an pour un lycéen,**
- 132 €/an pour un collégien**
- 132 €/an pour un écolier**

Pour mémoire en 2013 : 200 €/an pour un lycéen, 120 €/an pour un collégien et 80 € pour un écolier. Une réduction de 50% pour le 2^{ème} enfant et la gratuité dès le 3^{ème} sont prévues. Elèves boursiers : réduction de 30 %.

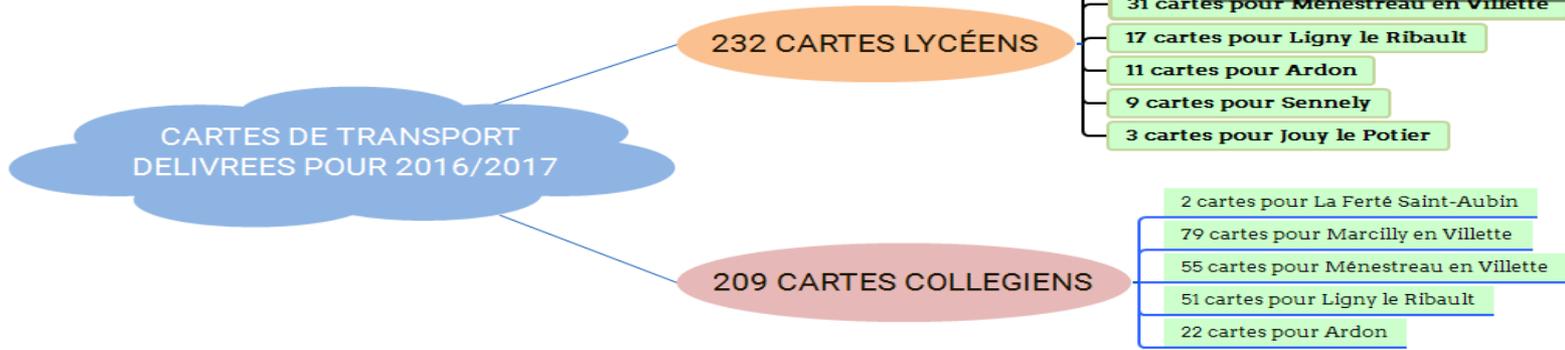
FICHES DE SIGNALEMENT

Depuis la rentrée du 1er septembre 2016, une fiche de signalement concernant deux élèves a été adressée par le transporteur via la Société ODULYS. (*Pour mémoire, pour l'année scolaire 2015/2016, 4 fiches de signalement concernant 4 élèves ont été reçues*).

DEMANDES DE MODIFICATION SUR UN CIRCUIT SPECIAL SCOLAIRE

Ces demandes sont faites à l'initiative des administrés, des établissements scolaires, des Communes ou du délégataire Odulys. Ces demandes sont ensuite instruites par le Conseil Départemental selon le calendrier reçu en Mairie.

CIRCUITS COLLEGE	Jusqu'au 5/07/2016	A/c rentrée 2016/2017
Circuit 2102	Départ du Collège à 17h15	Les élèves de Marcilly et La Ferté rentreront 5 minutes plus tard le mercredi et 10 minutes plus tôt le soir
Circuit 2103	Départ du Collège à 16h50	Les élèves de Marcilly rentreront 15 minutes plus tard le soir contrairement à cette année lorsqu'ils sortaient à 16h45
Circuit 2106	Départ du Collège à 17h15	Les élèves de Ménestreau rentreront 5 minutes plus tard le mercredi et 10 minutes plus tôt le soir. Réintégration de la desserte de l'arrêt « Les 4 routes » du circuit 2107 le soir
Circuit 2107	Départ du Collège à 16h53	Suppression du circuit : le circuit 2106 pourra acheminer tous les élèves de Ménestreau, compte tenu des effectifs à la rentrée, un seul car devrait suffire
Circuit 2112	Départ du Collège à 17h15	Les élèves d'Ardon rentreront 10 minutes plus tôt le mercredi et 8 minutes plus tôt le soir. Suppression de la desserte de Ligny-le-Ribault
Circuit 2113	Départ du Collège à 17h15 et dessert Ardon, Jouy le Potier et Ligny le Ribault	Dessert uniquement Ligny-le-Ribault (3 arrêts), les élèves rentreront entre 7 et 17 minutes plus tôt le mercredi et le soir



Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le
 ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Légende

Nombre de cartes de transport délivrées
 Année scolaire 2016/2017

Extraction des données au 31 janvier 2017

ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES

Collège de La Ferté Saint-Aubin :

- Recrutement de surveillants
- Subventions pour le fonctionnement du collège : 15 000 €

Collège de Lamotte-Beuvron : Charge financière emprunts contractés pour des travaux sur le collège, soit 9 056 € en 2015.

SPORTS ET LOISIRS

Complexe aquatique

Inondation de mai / juin 2016 :

Du 28 mai au 5 juin : 2^{ème} année consécutive de crue du Cosson!

Le bâtiment et ses équipements ont été inondés à partir du 30 mai, durant 3 jours et trois nuits, la décrue ayant débuté le 1^{er} juin. La côte a atteint un niveau sans précédent (102,70 NGF) supérieure à la crue de mai 2015 (101,50 NGF).

Les dommages causés

Ils concernent la quasi-totalité des installations mécaniques, électriques et électroniques servant au fonctionnement du complexe aquatique (équipements en sous sol inondés à - 2,30 m), les équipements extérieurs inondés sous une hauteur d'eau d'1,50 m du niveau du sol et une infiltration des eaux de 10 à 20 cm dans les locaux intérieurs.



Des mesures conservatoires de pompage ont été réalisées en urgence sur plusieurs jours ainsi que la mise en place d'un dispositif de raccordement provisoire en énergie électrique. Des mesures de décontamination et de nettoyage ont été également entreprises pour le sauvetage des réseaux de ventilation, de traitement d'air, des eaux usées et des eaux vannes du complexe et des bassins.



La commune de la Ferté St Aubin a été reconnue en état de Catastrophe Naturelle, par décret du 8 Juin 2016, paru au Journal Officiel du 9 Juin 2016.

Le montant du remboursement de l'assurance sera défini par rapport d'experts, missionnés pour le compte de la compagnie GROUPAMA. Une demande de subvention a été transmise à la Région le 30 juin.

Construction d'un nouveau bâtiment :

Travaux du bureau d'études spécialisé (cabinet Mission H2O) :

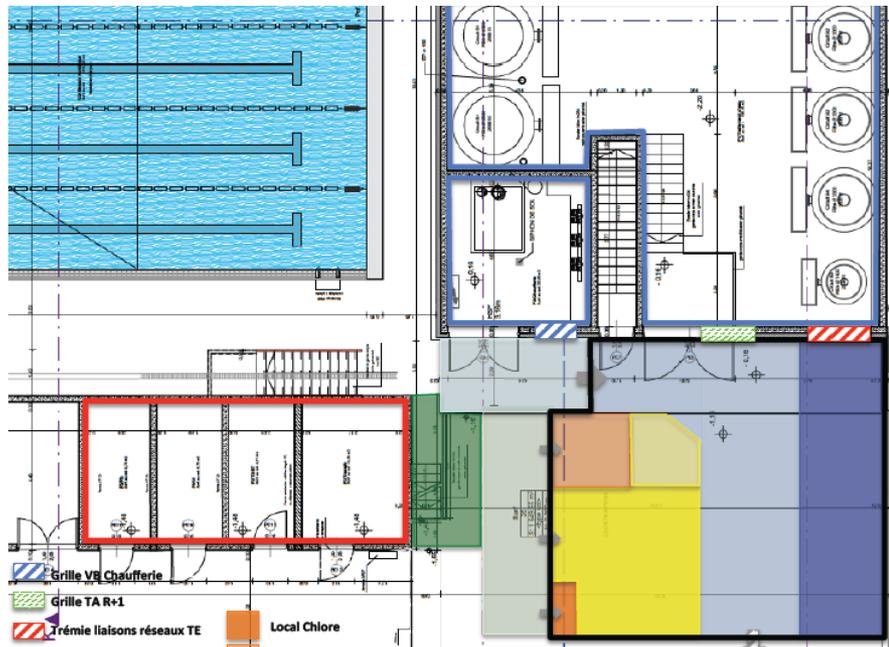
✓ **Evaluation des désordres** : rapport établi en date du 26 juillet qui a servi à l'établissement du diagnostic technique de l'expert en assurance

✓ **Etudes de pré-programmation** : différents scénarios proposés, des préconisations techniques et financières pour la rédaction d'un programme de restructuration partielle d'une partie des équipements techniques.

Face au risque de renouvellement d'un tel sinistre, la CCPS a décidé de retenir un scénario permettant résoudre de manière pérenne le risque inondation de façon à minimiser l'impact de ces événements exceptionnels vis à vis des équipements techniques.

Concrètement, une consultation d'architecte a été lancée en vue de réaliser la construction d'un nouveau bâtiment destiné à abriter l'ensemble des installations techniques sinistrées en hauteur.

Les travaux de remplacement des installations impactées par le sinistre sont donc assujettis à l'édification de ce nouveau bâtiment et ne seront donc vraisemblablement réalisés qu'en fin d'année 2017 (période prévisionnelle de réouverture du Complexe aquatique du cosson).



Estimation chiffrée des travaux de réhabilitation :

Selon l'étude de faisabilité sur la délocalisation des locaux techniques du bureau d'études H2O, le montant s'élève à : 820 400 € HT (984 000 € TTC)

Ce montant s'entend :

Hors coûts second œuvre, lots techniques courants

Hors mesures conservatoires

Hors travaux à l'intérieur du complexe

Le cout total de réhabilitation, tout compris, était estimé à environ 1 200 000 € TTC

Extension du local technique proposée par H²O

SPORTS ET LOISIRS

Complexe aquatique

Evolution de la fréquentation

L'attractivité de l'établissement s'est confirmée en 2016 par une hausse significative de la fréquentation sur les 3 bassins.

28 104 passages sur 149 jours d'ouverture

soit une moyenne de 189 entrées par jour

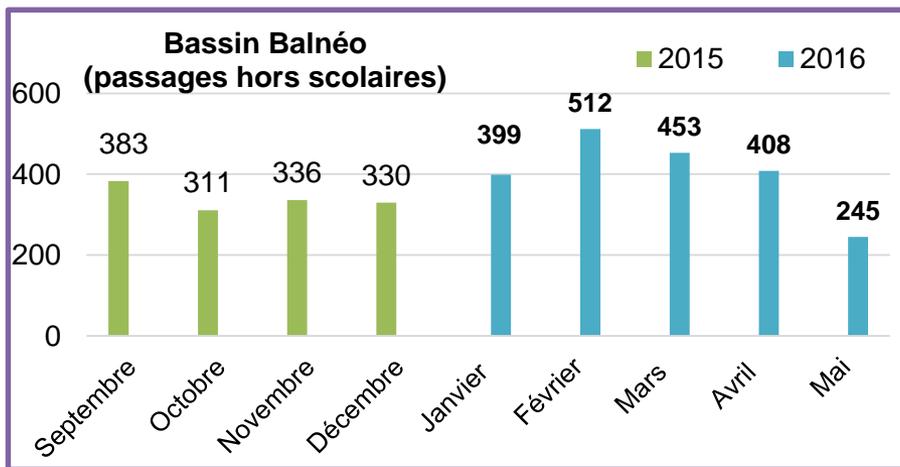
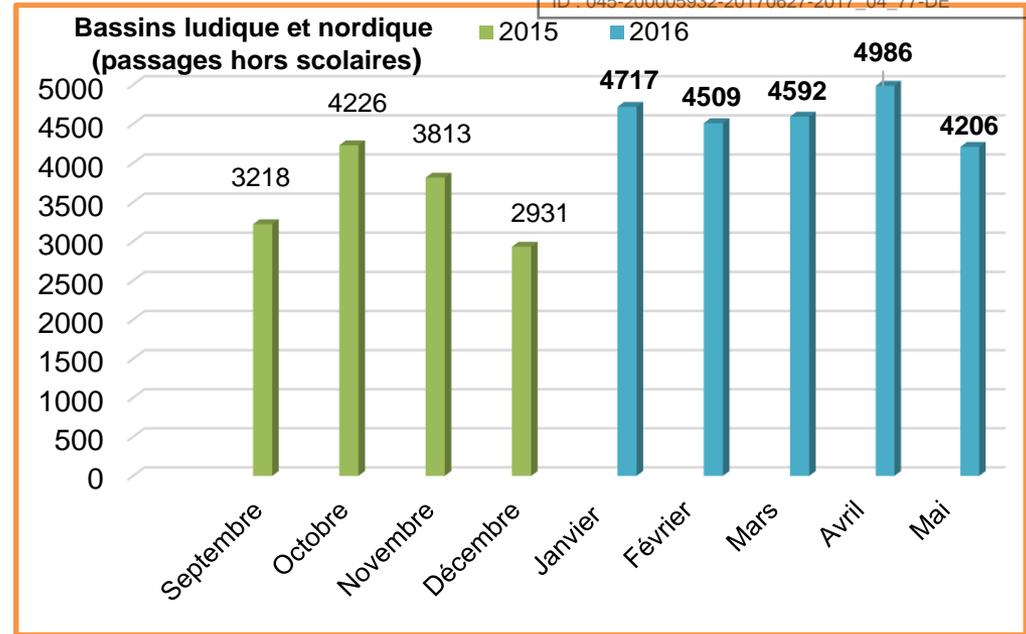
Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE



Le complexe s'est aussi :

Ecoles : 2034 passages

ESC Natation : 1 489 passages

Collège : 1 043 passages

ENVIRONNEMENT : protection et mise en valeur

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2016, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne ainsi que sur la Communauté de Communes du Val d'Ardoux.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2016, les contrôles de bon fonctionnement ont eu lieu sur la Communauté de Communes du Val d'Ardoux comme le prévoit la réglementation.

Le SPANC de La Communauté de Communes des Portes de Sologne a aussi continué son service de vidange avec l'entreprise EAL. Cette société a été retenue pour 4 ans.

Un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication, point fondamental qu'il ne faut surtout pas négliger, car il est à la base du bon fonctionnement du service.

Contrôle des installations neuves

	2016		2015			2016		2015	
Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution
Ardon	1	2	4	2	Cléry Saint André	1	0	0	1
La Ferté Saint Aubin	5	2	4	6	Dry	1	0	1	3
Ligny Le Ribault	1	0	1	1	Jouy Le Potier	4	2	3	4
Marcilly En Vilette	6	5	10	5	Mareau Aux Prés	2	2	2	4
Menestreau En Vilette	2	3	6	3	Mézières Lez Cléry	10	9	7	7
Sennely	2	1	1	1	Total	18	13	13	19
Total	17	13	26	18					

Communauté de Communes des Portes de Sologne

Une forte baisse concernant les installations neuves : nous sommes passés de 44 contrôles en 2015 à 30 contrôles en 2016.

Communauté de Communes du Val d'Ardoux

La convention a été signée courant 2009 avec la Communauté de Communes du Val d'Ardoux. Celle-ci ne disposant pas de technicien pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux liés aux installations d'assainissement non collectif neuves. Le technicien de la Communauté de Communes des Portes de Sologne se charge donc de ces contrôles.

386 visites en contrôles de bon fonctionnement ont réalisés sur l'année 2016, principalement sur la Communauté de Communes du Val d'Ardoux. En effet, les visites se font selon une périodicité de 8 ans ; un partenariat a été passé entre nos deux Communauté de Communes afin de réaliser ces visites.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

Bilan des contrôles réalisés sur l'année 2016 :

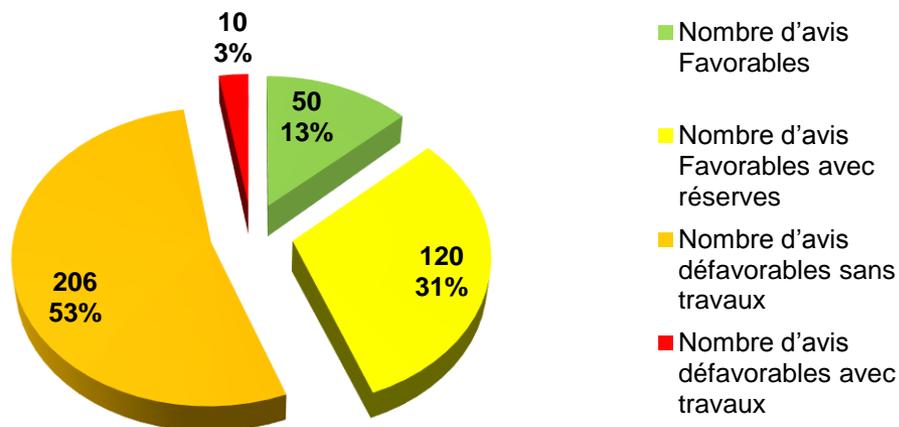
Sur 386 installations contrôlées pour les ventes d'habitation en 2015 :

- 13% des installations sont conformes à la réglementation ;
- 31% des installations ont un avis favorable sous réserves de quelques petites modifications ;
- 53% des installations sont défavorables sans obligation de travaux pour le propriétaire actuel mais sous 1 an en cas de vente ;
- 3% des installations sont défavorables avec obligation de travaux sous 4 ans pour le propriétaire actuel ou sous 1 an en cas de vente.

Bilan des visites de bon fonctionnement en 2016

Nombre d'installations contrôlées en visite de bon fonctionnement	Nombre d'avis Favorables	Nombre d'avis Favorables avec réserves	Nombre d'avis défavorables sans travaux	Nombre d'avis défavorables avec travaux
386	50	120	206	10

Nombre d'installations contrôlées sur 2016	Nombre d'installations contrôlées en bon fonctionnement	Nombre d'installations contrôlées en neuf (conception et bonne exécution)
447	386	61



Envoyé en préfecture le 04/07/2017
 Reçu en préfecture le 04/07/2017
 Affiché le 04/07/2017
 IFT 016 20000932 20170827 2017_01677-DE

Taux de conformité : Suite au nouvel arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services public d'eau potable et d'assainissement, le mode de calcul diffère.

L'indicateur est le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes suite aux contrôles prévus à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement suite aux contrôles prévus à l'article 4 du même arrêté et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

Depuis la création du service en date du 1^{er} juin 2007, il a été contrôlé 1476 installations.

$$TF = ((458+581) / 1536) \times 100 = 67,6\%$$

Le taux de conformité depuis la création du SPANC est de 67%.

Tarifs : Par délibération n°91/16 du 6 décembre 2016, le Conseil Communautaire a décidé de fixer les tarifs suivants :

REDEVANCES	MONTANT	CARACTERISTIQUES
Redevance pour le contrôle diagnostic initial	120 €/ contrôle Payable 1 fois le service rendu	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les installations qui disposent d'un système d'assainissement non collectif
Redevance pour le contrôle de bonne conception et de bonne exécution des travaux d'une installation neuve ou à réhabiliter	180 € / contrôle Applicable à chaque dossier de permis de construire ou de réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les installations neuves et réhabilitées. • Payable en deux fois : <ul style="list-style-type: none"> ○ 50% du montant lors du contrôle de bonne conception ; ○ 50% du montant lors du contrôle de bonne exécution.
Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des systèmes existants	130 € / contrôle Payable 1 fois le service rendu	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les installations qui ont subies le contrôle diagnostic initial • Applicable tous les huit ans.
En cas d'absence de l'utilisateur, dédommagement forfaitaire de déplacement	20 € / installation	<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'absence de l'utilisateur ou de son représentant alors qu'un avis de passage a été envoyé au propriétaire de l'installation, un dédommagement forfaitaire de déplacement de 20 € sera envoyé au propriétaire de l'installation.

DECHETS MENAGERS

Cette compétence est dévolue aux deux syndicats, le Smirtom de Beaugency et le Smictom de Sologne, qui ont pour mission d'assurer :

- ✓ La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- ✓ Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- ✓ L'exploitation, la construction des déchèteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.



Le SMIRTOM de Beaugency est composé de 6 Communautés de Communes comprenant 26 Communes dont Ligny–Le-Ribault et Ardon.

Toutes collectes confondues ce sont 30 230 tonnes de déchets collectés sur le syndicat soit 641 kg par habitant en 2016 (+ 14,8 kg/hab/an par rapport à 2015).



Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 4 Communautés de Communes et une Commune indépendante. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont 23 640 tonnes de déchets collectés sur le syndicat soit 637 Kg par habitant en 2016 (+ 60 kg /habitant par rapport à 2015).

Cette forte augmentation générale est due à une hausse des apports des déchets verts mais également à un apport conséquent en bois et déchets non valorisables suite aux inondations.

GESTION DES COURS D'EAU

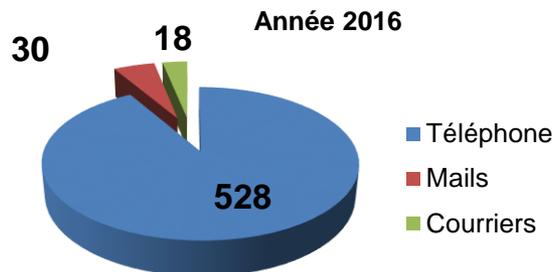
Cette compétence est exercée par le syndicat du Cosson et le syndicat mixte de l'Ardoux qui ont pour mission d'entretenir ces rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire.

En 2016, la Communauté de communes a versé 40 951 € au Syndicat du Cosson, 3 492 € au Syndicat mixte de l'Ardoux et 2 282 € au Syndicat mixte du bassin du Loiret.

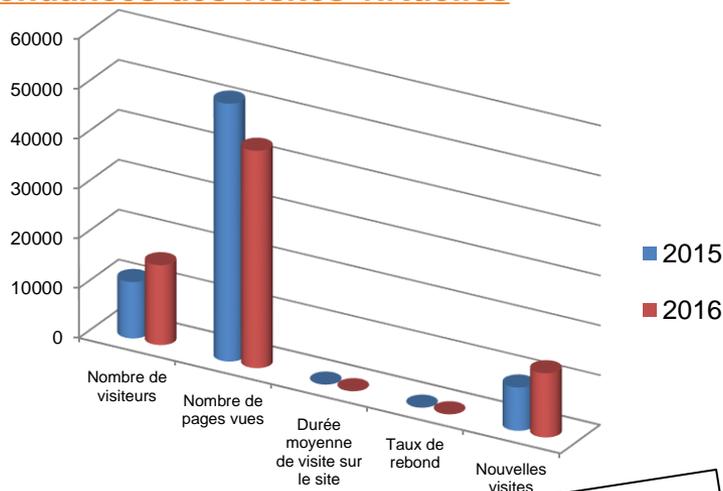
TOURISME

Office de Tourisme des Portes de Sologne

Fréquentation contacts indirects

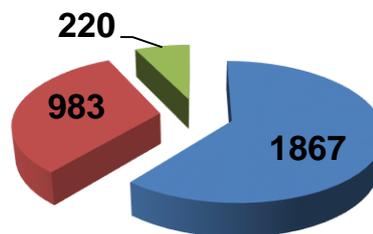


Les tendances des visites virtuelles



Bureau Touristique de Ligny-le-Ribault : La Communauté de Communes rémunère les agents saisonniers recrutés pour assurer le fonctionnement estival du Bureau Touristique.

Répartition de la clientèle au Guichet



Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

Visiteurs locaux

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Visiteurs Français

Visiteurs Etrangers

SLOW

Fréquentation	2015	2016
Visiteurs locaux :	1271	1867
Visiteurs Français :	755	983
Visiteurs Etrangers :	309	220
Total :	2335	3070

Constat de l'année 2016

Même si les visiteurs semblent avoir poussé la porte de l'Office plus fréquemment que l'an passé pour prendre des informations sur le territoire pour le plus grand plaisir des hôtes, c'est le nombre de connexions sur le site internet par le biais des mobiles, tablettes et ordinateurs qui ne cesse d'augmenter de façon significative, d'année en année. « C'est une génération virtuelle ».

Nous avons donc intérêt à garder un site internet complet et dans l'air du temps afin d'attirer et séduire nos visiteurs français ou étrangers et leur donner une réelle envie de séjourner sur notre secteur. « Une vraie stratégie à approfondir ! »

Services et animations proposés

- * **Boutique** : 1 830 € contre 1309€ en 2015
- * **Cartes de pêche** : 98 € (123 € en 2015)
- * **Billetterie** : 306 € contre 225€ en 2015
- * **Expositions** : Gratuit « calendrier 2017 complet ! »

A noter : Organisation de « Balades accompagnées » tout au long de l'année et manifestation Noël Gourmand dernier WE de novembre !

Communication et TIC

POINT CYB

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné.

Les Actions du Point Cyb :

- L'accueil, libre ou accompagné, à La Ferté Saint-Aubin du Mardi au Vendredi.
- Des ateliers d'Initiation à l'Informatique :
 - 1 atelier par semaine sur chaque commune du Canton
- Des animations ponctuelles pour les 11-18 ans :
 - « Création jeux vidéo 3D », « Surveiller son E-réputation », ...
- Des animations ludiques au Estivales du Cosson :
 - « Création jeux vidéo 2D », « Création de dessin animé »,
« Création de personnage 3D » et « Création de poster »

Fréquentations « Accueil Libre » :

148 inscrits avec une fréquentation de 9,5 personnes par jour : 1 736 visites pour 204 jours d'ouverture

Le public est davantage en demande de conseil ou d'un accompagnement que de l'utilisation en autonomie (création site internet, document administratif, rédaction de CV et lettre de motivation). Le lieu est également visité pour se détendre (jeux, réseaux sociaux, ...). Depuis le mois de septembre, un public de 10-11 ans utilise le lieu principalement pour se détendre (jeux, video, ...)

Fréquentations « Atelier d'Initiation à l'Informatique » :

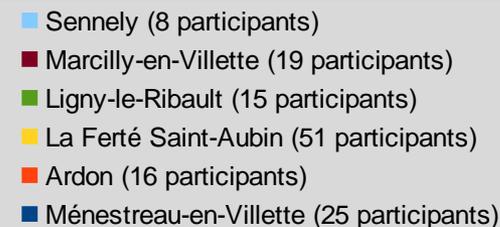
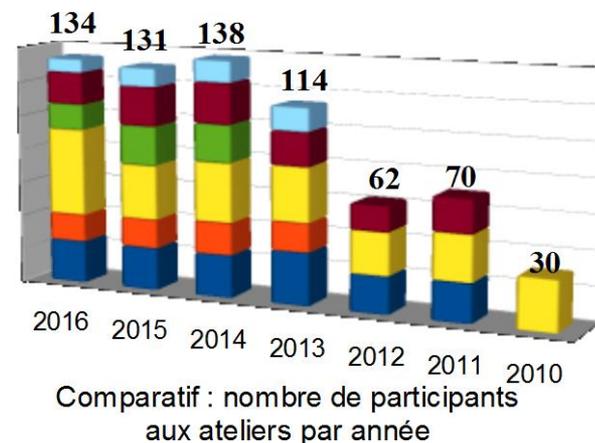
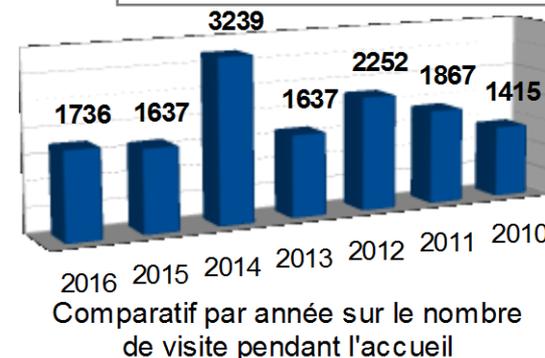
En 2016, il y a eu 134 participants répartis sur les 6 communes actuelles.

Le nombre d'atelier sur cet période est de 174 (29 ateliers sur chaque commune).

La mise en place d'atelier sur la commune de Jouy-le-Potier se prépare pour janvier 2017.

Les principaux thèmes :

Internet, Communications (Mail, Tchat, Vidéo-conférence), Nettoyage et sauvegarde d'un ordinateur, Trier et Modifier des photos, Déclarer ses impôts par Internet.



Communication et TIC

Sites Internet

Envoyé en préfecture le 04/07/2017
Reçu en préfecture le 04/07/2017
Affiché le 
ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

Depuis septembre 2010, la Communauté de Communes des Portes de Sologne est dotée d'un site Internet consultable à l'adresse suivante www.cc-lafertesaintaubin.fr. Ce site détaille la composition et le fonctionnement de la Communauté de Communes et donne des informations sur les communes qui la composent. De plus, il reprend les principales actions menées par la communauté de communes et est mis à jour régulièrement.

La page d'accueil recense l'essentiel des animations du territoire ainsi que les principales actions communautaires (Conseils communautaires, terrains économiques à vendre, ateliers mis en place, réunions d'information...) Pour l'année 2016 ce sont **210 articles** qui ont été publiés en page d'accueil (contre 221 en 2015, 216 en 2014, 237 en 2013 et 188 en 2012). L'information est donc présente dans un volume d'environ 4 articles par semaine en moyenne.



En 2016, une **mise à niveau** de notre site a permis de le faire évoluer en intégrant diverses mises à jour :

- Intégration du **nouveau logo**
- **Réorganisation de l'architecture** avec un menu haut qui intègre l'urbanisme
- **Préparation de l'intégration de la commune de Jouy-le-Potier** qui vient compléter notre territoire au 1^{er} janvier 2017

Pour l'année 2016, le site a reçu **7 3181 visites** et ce sont **17 793 pages** qui ont été vues. Cette audience est bien moindre que les années précédentes où la fréquentation concernait essentiellement l'ouverture du complexe aquatique du Cosson et les élections municipales. Cette inflexion s'explique sans doute aussi par la concurrence que représentent les réseaux sociaux. Chaque visiteur consulte en moyenne 2 pages par visite et la durée moyenne de la visite est de 1:25 minutes.

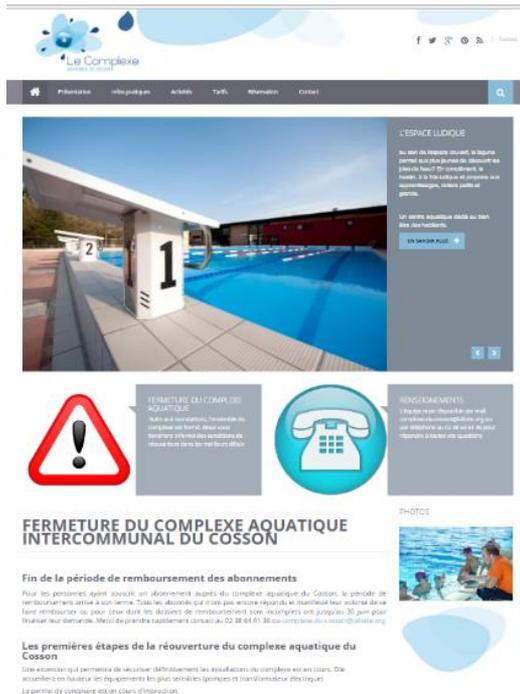
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Visiteurs	4 819	5 770	6 363	15 288	13 218	7 381
Pages vues	12 609	14 255	17 038	44 596	26 369	17 793

Soit pour 2016 une moyenne mensuelle de 615 visiteurs et de 1 482 pages vues.

Communication et TIC

Sites Internet

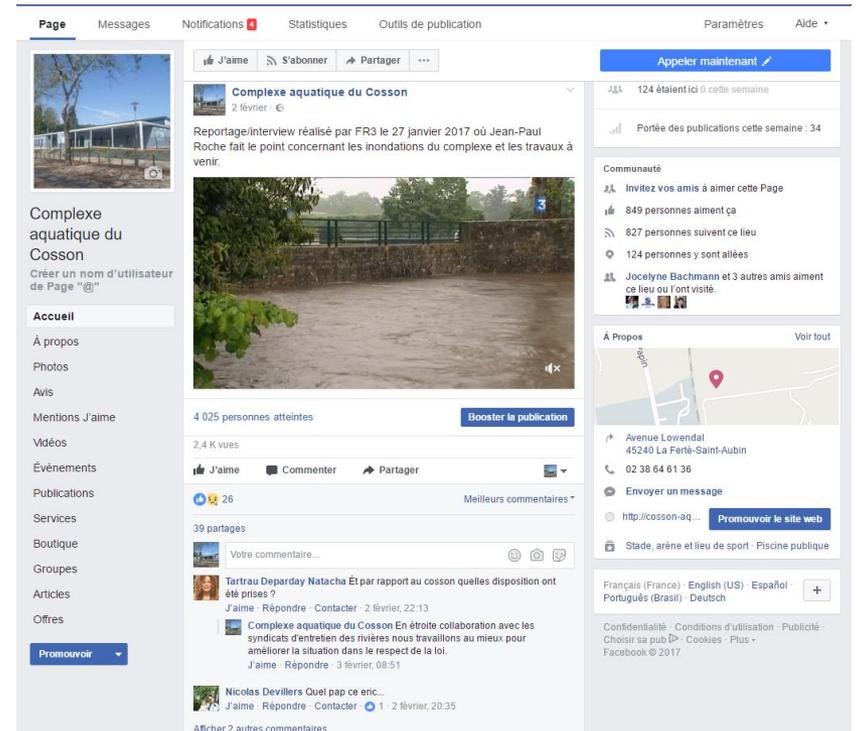
Depuis mai 2014, la Communauté de Communes a développé un site spécifique au complexe aquatique du cosson. Ce site est consultable à l'adresse suivante : www.cosson-aquatique.fr.



Ce site nous permet d'informer les usagers de l'infrastructure. Il maintient le lien pendant les périodes de fermeture.

En parallèle, la page Facebook permet de donner des informations de manière très réactive. Elle porte le nom de « complexe aquatique du cosson » comme la structure. Cette page est suivie par 849 personnes et permet d'atteindre plus de 1 000 personnes selon les publications.

Envoyé en préfecture le 04/07/2017
Reçu en préfecture le 04/07/2017
Affiché le 
ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE



Marchés publics passés en 2016

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

SLOW

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_77-DE

MARCHES DE TRAVAUX DE 15 000 à 89 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	montant TTC
Travaux relatifs à la requalification de voirie Chemin des Artisans	20/06/2016	TRAVAUX PUBLICS DU LOIRET	45800	19 743,60 €

MARCHES DE SERVICES DE 15 000 à 89 999,99 EUROS HT

Mission de diagnostic et de programmation pour la réhabilitation du complexe aquatique	22/06/2016	MISSION H2O	92240	24 000,00€
--	------------	-------------	-------	------------

MARCHES DE SERVICES DE 90 000 à 207 000 EUROS HT

Mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'opération de réhabilitation/délocalisation partielle des locaux techniques du complexe aquatique de la Ferté Saint-Aubin	21/12/2016	COSTE ARCHITECTURES	92240	109 178,83€
--	------------	---------------------	-------	-------------